



FÉDÉRATION  
CANADIENNE DES  
MUNICIPALITÉS

FEDERATION  
OF CANADIAN  
MUNICIPALITIES

**Fondsmunicipalvert**

# **Obtenir des résultats. Renforcer les capacités.**

**Rapport annuel 2017-2018**



# Table des matières

<b>Message aux partenaires</b> .....	1
<b>Aperçu</b> .....	2
<b>Revue de l'année</b> .....	5
Répercussions environnementales depuis la création du Fonds .....	6
Répercussions économiques des investissements du FMV .....	8
En chiffres .....	10
Services de partage des connaissances Points saillants .....	12
<b>Pleins feux sur nos initiatives au Canada</b> .....	15
Une approche stratégique pour les infrastructures de la collectivité .....	16
Projet visant les eaux usées afin d'offrir des avantages économiques et environnementaux .....	18
Les initiatives financées par le FMV attirent les investissements provenant d'autres sources .....	20
Le développement durable : une réalité quotidienne à Revelstoke .....	22
Une solution novatrice à un problème de longue date .....	24
Brandon fait des progrès à l'égard des sites contaminés .....	26
<b>Conclusion</b> .....	28
<b>Annexes</b> .....	30

## Canada

Le Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV) soutient des initiatives qui font progresser des solutions novatrices en matière de défis environnementaux. Ces projets améliorent la qualité de l'air, de l'eau et du sol, réduisent les émissions de gaz à effet de serre et génèrent des avantages économiques et sociaux pour les collectivités locales.

Par l'entremise du FMV, les municipalités transmettent des leçons tirées et de nouveaux modèles réussis pour faire avancer le développement durable dans les collectivités de toutes les tailles partout au Canada. Le FMV, un programme de 625 millions de dollars<sup>1</sup>, est offert par la Fédération canadienne des municipalités et financé par le gouvernement du Canada.

<sup>1</sup> Comme l'indique l'annexe H, une somme additionnelle de 125 millions de dollars a été reçue en avril 2018 et est exclue des montants mentionnés dans le présent rapport annuel.

# Message aux partenaires

Nous sommes heureux de vous présenter le Rapport annuel 2017-2018 du Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV). Le FMV, un programme unique de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), aide les collectivités à planifier, à concevoir et à mettre en œuvre des initiatives durables, notamment celles axées sur les matières résiduelles, la conservation de l'eau, les transports et l'efficacité énergétique. Ces initiatives municipales novatrices procurent d'importants avantages environnementaux, économiques et sociaux à la population, et ont un impact tangible et durable sur le Canada.

En 2017-2018, le conseil d'administration de la FCM a approuvé près de 60 millions de dollars d'investissements dans des projets d'immobilisations, des projets pilotes, des plans et des études. Le rapport de cette année présente des exemples d'initiatives financées et décrit la façon dont elles avantagent la collectivité. Un système de chauffage communautaire alimenté par des résidus de bois améliore la qualité de l'air et réduit les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la Ville de Revelstoke (C.-B.). Dans la Ville de Wainwright (Alb.), une initiative novatrice de gestion des eaux de ruissellement aidera à réduire les inondations et l'érosion grâce au rétablissement de milieux humides naturels au moyen d'un système de vidange par gravité. Un projet de gestion des eaux usées de la Région de Waterloo (Ont.) promet de réduire les émissions de GES et la consommation d'électricité tout en répondant aux besoins d'une population en croissance rapide.

Or, au-delà du succès d'initiatives individuelles, la capacité accrue des municipalités canadiennes de créer et de mettre en œuvre des solutions durables à des problèmes complexes, comme des infrastructures vieillissantes ou inadéquates et des sites contaminés, est peut-être encore plus importante. Le FMV aide à créer cette capacité en transmettant les pratiques exemplaires et les leçons tirées pour améliorer les initiatives et les reproduire avec succès dans d'autres municipalités.

Peu d'investissements donnent un meilleur rendement que ceux que le gouvernement du Canada a destinés au FMV. En effet, la dotation initiale de 500 millions de dollars a permis au FMV de consacrer 862 millions de dollars à plus de 1 250 initiatives de développement durable des municipalités au pays, tout en préservant intégralement le capital d'origine. On estime que ces initiatives ont attiré des investissements supplémentaires de 3 milliards de dollars et donné lieu à une foule d'avantages économiques, sociaux et environnementaux.

L'approche éprouvée de la FCM en matière de développement durable attire de plus en plus de municipalités, comme en témoigne le nombre exceptionnellement élevé de demandes présentées au Programme de gestion des actifs municipaux et au programme Municipalités pour l'innovation climatique – de nouvelles initiatives de la FCM qui sont, essentiellement, des versions améliorées de leurs précurseurs du FMV. À mesure qu'augmente la sensibilisation à l'égard des effets des changements climatiques, de la croissance démographique et de la dégradation environnementale, le besoin d'offrir des programmes évolutifs réussis qui donneront aux collectivités locales les moyens d'agir augmentera également. Grâce à la dotation supplémentaire de 125 millions de dollars du gouvernement du Canada, à la nouvelle Entente de financement et au plan stratégique quinquennal 2018-2023 du FMV, le programme aidera plus de municipalités à offrir les avantages du développement durable à leurs collectivités.

En sa 18<sup>e</sup> année, le FMV demeure une solution évolutive, souple et réactive.

Cordialement,

**Vicki-May Hamm**

Mairesse, Ville de Magog (Qc)  
Présidente de la FCM

**Ben Henderson**

Conseiller municipal, Ville d'Edmonton (Alb.)  
Président, Conseil du Fonds municipal vert

# Aperçu

Les initiatives de développement durable soutenues par le Fonds municipal vert (FMV) bénéficient à un plus grand nombre de Canadiens chaque année. Le FMV appuie des initiatives municipales contribuant à une meilleure qualité de l'eau et de l'air, à la construction de bâtiments écoénergétiques et au renforcement de la capacité locale de planifier et mettre en œuvre des projets d'infrastructures réussis. Les municipalités sont les propriétaires-exploitants d'une grande part de l'infrastructure essentielle à notre qualité de vie : réseaux d'eau potable et d'eaux usées, réseaux de transport et installations récréatives. Or, une partie importante de cette infrastructure est rendue à la fin de sa vie utile prévue ou l'a dépassée, et subit les pressions supplémentaires des changements climatiques et de la croissance démographique.

Ce soutien orienté sur le financement et le renforcement des capacités aide les municipalités à obtenir du financement d'autres sources – publiques et privées – et à concevoir et lancer des initiatives de développement durable adaptées à leurs collectivités.

Au cours des quatre dernières années, afin de favoriser le développement durable municipal au Canada, le FMV a suivi une stratégie en quatre points soigneusement élaborée où il :

- ▶ inspire l'application de pratiques novatrices;
- ▶ met en relation des réseaux de chefs de file du développement durable;
- ▶ renforce les capacités locales;
- ▶ soutient financièrement les initiatives municipales.

Ce soutien orienté sur le financement et le renforcement des capacités aide les municipalités à obtenir du financement d'autres sources (publiques et privées) et à

concevoir et lancer des initiatives de développement durable adaptées à leurs collectivités.

Grâce à cette approche, le FMV, un fonds relativement modeste, entraîne des effets considérables. En 2017-2018, par exemple, le conseil d'administration de la FCM a approuvé un investissement de près de 60 millions de dollars au titre de projets d'immobilisations, de projets pilotes, de plans et d'études, ce qui porte à 862 millions de dollars le montant total net que le FMV s'est engagé à verser depuis sa création. Les municipalités ont tiré parti de ces fonds et obtenu des investissements supplémentaires de 3 milliards de dollars pour financer quelque 1 250 projets produisant une multitude d'avantages économiques, sociaux et environnementaux à long terme.

Le plan stratégique 2013-2017 du FMV, qui s'étendait jusqu'à l'exercice 2017-2018, définissait sept résultats clés. Pour cinq d'entre

eux, ce rapport présente un exemple d'initiative financée. Les deux résultats clés restants visent le renforcement des capacités internes. La meilleure indication des progrès du FMV dans ces deux domaines a été la décision prise par le gouvernement du Canada lors du budget de 2016 de fournir 125 millions de dollars en plus de la dotation initiale de 500 millions de dollars et de négocier une nouvelle Entente de financement.

Le FMV est un fonds de dotation remarquablement efficace. Le gouvernement du Canada a octroyé à la FCM 500 millions de dollars. Le FMV accorde des prêts aux municipalités à des taux d'intérêt concurrentiels, investit judicieusement et emploie une stratégie de gestion des risques bien définie. Ainsi, la valeur de la dotation initiale de 500 millions de dollars<sup>2</sup> s'élevait à 599 millions de dollars<sup>3</sup> au 31 mars 2018, en dépit d'un investissement total de 862 millions de dollars dans des initiatives municipales au Canada depuis la création du FMV en 2000. Deux autres mesures de la valeur du FMV sont ses répercussions sur l'emploi (les projets financés ont généré environ 9 905 années-personnes d'emploi à l'échelle nationale) et les émissions de GES – depuis la création du Fonds, les projets financés ont réduit les GES de 2,5 millions de tonnes (l'équivalent de 571 000 voitures de moins sur la route).

L'approche du FMV quant au renforcement des capacités suit une stratégie cumulative semblable. Le personnel élabore continuellement de nouvelles façons plus efficaces d'appuyer des initiatives municipales de développement durable, en partie en faisant la collecte et l'analyse d'information pertinente et en la

2 Comme l'indique l'annexe H, une somme additionnelle de 125 millions de dollars a été reçue en avril 2018 et est exclue des montants mentionnés dans le présent rapport annuel.

3 Ibid.

transformant en produits, réseaux et occasions d'apprentissage pratiques et accessibles. Ainsi, toujours plus de municipalités peuvent atteindre leurs objectifs de développement durable.

En 2017-2018, le FMV a mené des consultations exhaustives auprès des intervenants pour élaborer et adopter un nouveau plan stratégique quinquennal pour 2018-2023.

Le nouveau plan renforcera davantage l'incidence et la portée du FMV, et veillera à ce que les municipalités puissent élargir et reproduire les solutions que le FMV appuie et inspire, au profit de tous les Canadiens.

## En chiffres

▶ **Dotation de**  
**500**

**millions de dollars<sup>4</sup>**

Total des investissements du gouvernement du Canada depuis la création du Fonds

▶ **862**

**millions de dollars**

Total des investissements nets approuvés dans le cadre d'initiatives municipales de développement durable du FMV depuis sa création

▶ **3**

**milliards de dollars**

Total des investissements externes additionnels dont les municipalités ont tiré parti dans le cadre d'initiatives financées par le FMV, depuis sa création

▶ **599**

**millions de dollars<sup>5</sup>**

Valeur du Fonds (au 31 mars 2018)

## Résultats clés

- ▶ **Résultat clé 1** : Impact à long terme sur le secteur municipal
- ▶ **Résultat clé 2** : Renforcer l'innovation et encourager la diffusion de solutions durables
- ▶ **Résultat clé 3** : Accroître l'accès des municipalités et de leurs partenaires du secteur privé au financement grâce à des méthodes de financement novatrices
- ▶ **Résultat clé 4** : Investissements dans des infrastructures municipales durables
- ▶ **Résultat clé 5** : Répondre à différents groupes de clients
- ▶ **Résultat clé 6** : Démonstration de la valeur
- ▶ **Résultat clé 7** : Durabilité du Fonds et gestion des risques

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

# Revue de l'année

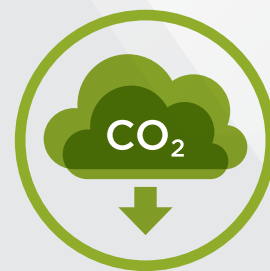
# Répercussions environnementales depuis la création du Fonds

## Réductions cumulatives des GES

2,5 millions de tonnes  
d'émissions de GES évitées



l'équivalent  
du retrait de  
**571 000**  
voitures de la  
circulation<sup>6</sup>



## Économies d'énergie

715 047 GJ d'énergie  
économisée par année



l'équivalent de la  
consommation  
d'énergie de  
**7 330**  
ménages pendant un an



## Traitement des eaux usées et de l'eau potable

243 478 559 mètres cubes  
d'eau traitée



l'équivalent de  
**97 400**  
piscines olympiques



<sup>6</sup> Source du taux d'équivalence : <http://www.rncan.gc.ca/energie/efficacite/collectivites-infrastructures/transports/voitures-camions-legers/ralenti/4416>



## Eau conservée

**323 303 mètres cubes**  
d'eau économisée  
par année



l'équivalent de la quantité  
d'eau potable consommée  
dans la Ville de  
**Charlottetown**  
en un mois



## Matières résiduelles valorisées

**173 596 tonnes** de  
matières résiduelles  
réacheminées par année



l'équivalent de  
**24 800**  
camions à ordures



## Matières gérées<sup>7</sup>

**191 768 mètres cubes**  
de matières (sol,  
eau souterraine et  
sédiments) gérées



l'équivalent du volume de  
**4 900**  
conteneurs



## Terrains régénérés

**94 hectares** de  
terrains régénérés



l'équivalent de  
**158**  
terrains de football



<sup>7</sup> Le sol et l'eau souterraine contaminés sont remis en état ou la contamination est limitée.

## Répercussions économiques des investissements du FMV

Les investissements du FMV dans des initiatives de développement durable procurent des avantages économiques à l'échelle locale et nationale. Ces investissements stimulent l'activité économique locale et contribuent à la prospérité des municipalités. Le modèle de développement économique local est utilisé pour calculer l'incidence économique des investissements du FMV sur les plans, les études et les projets pilotes et d'immobilisations.

### Depuis la création du FMV

▶ **1 054**

Nombre total d'initiatives achevées

▶ **899**

Plans, études et projets pilotes réalisés

▶ **155**

Projets d'immobilisations achevés

### PIB national généré à partir de tous les plans, études et projets pilotes et d'immobilisations achevés<sup>8</sup>

▶ **823 096 636 \$**

du PIB national (les effets induits directs et indirects ne sont pas inclus)

▶ **9 905**

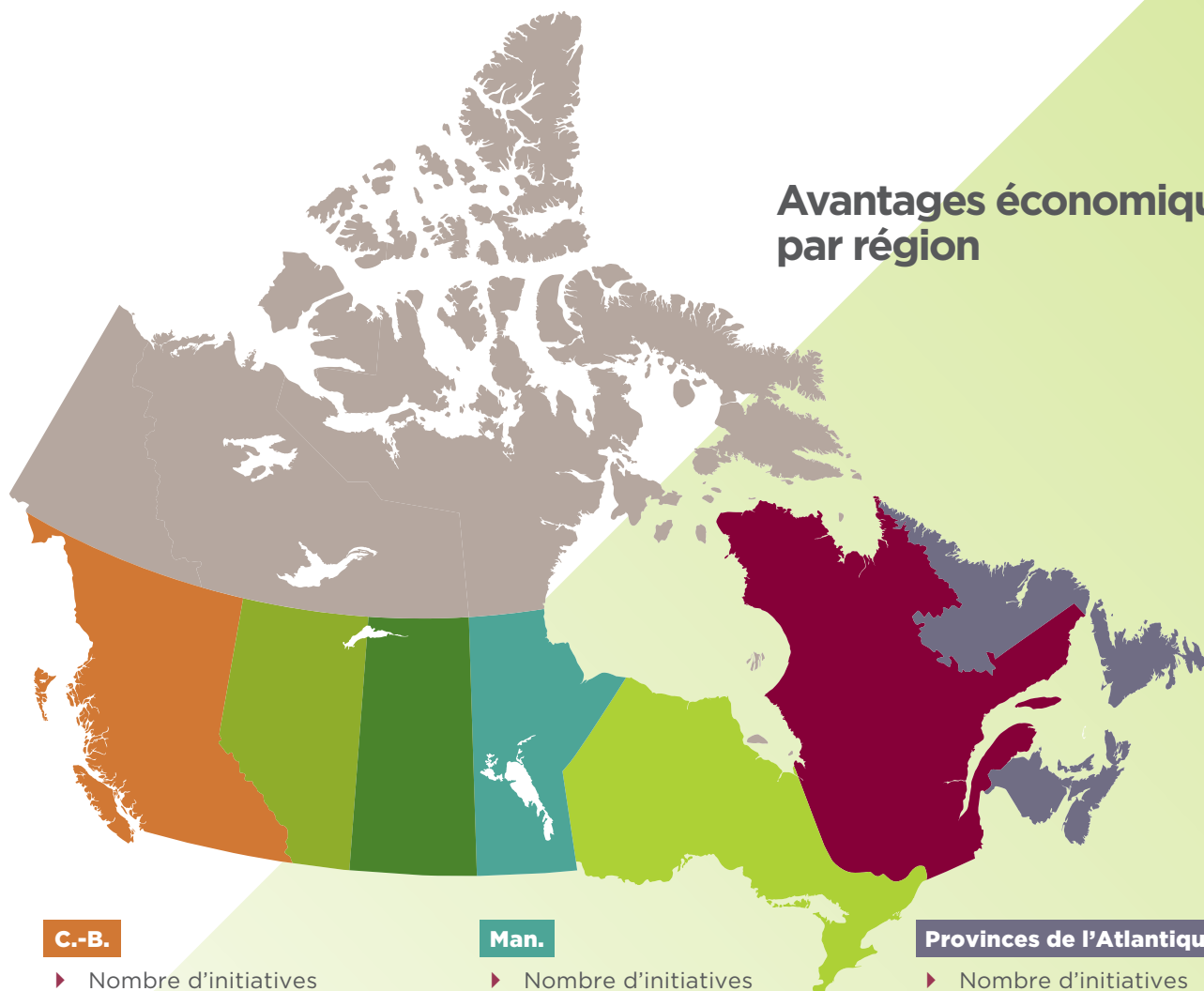
années-personnes d'emploi national (les effets induits directs et indirects ne sont pas inclus)

▶ **476 275 029 \$**

de contribution au revenu des ménages canadiens (les effets induits directs et indirects ne sont pas inclus)

<sup>8</sup> Le PIB national généré est calculé pour les 718 initiatives pour lesquelles l'investissement du FMV représentait au moins 30 % de la valeur totale du projet.

## Avantages économiques par région



### C.-B.

- ▶ Nombre d'initiatives achevées : **197**
- ▶ Portion rurale de la valeur approuvée : **18 %**
- ▶ PIB de **168 994 887 \$\***
- ▶ **1 842** années-personnes d'emploi national\*

### Alb.

- ▶ Nombre d'initiatives achevées : **106**
- ▶ Portion rurale de la valeur approuvée : **49 %**
- ▶ PIB de **48 848 144 \$\***
- ▶ **474** années-personnes d'emploi national\*

### Sask.

- ▶ Nombre d'initiatives achevées : **39**
- ▶ Portion rurale de la valeur approuvée : **26 %**
- ▶ PIB de **13 622 798 \$\***
- ▶ **144** années-personnes d'emploi national\*

### Man.

- ▶ Nombre d'initiatives achevées : **32**
- ▶ Portion rurale de la valeur approuvée : **61 %**
- ▶ PIB de **21 324 946 \$\***
- ▶ **259** années-personnes d'emploi national\*

### Ont.

- ▶ Nombre d'initiatives achevées : **351**
- ▶ Portion rurale de la valeur approuvée : **8 %**
- ▶ PIB de **298 513 925 \$\***
- ▶ **3 521** années-personnes d'emploi national\*

### Qc.

- ▶ Nombre d'initiatives achevées : **186**
- ▶ Portion rurale de la valeur approuvée : **13 %**
- ▶ PIB de **124 026 698 \$\***
- ▶ **1 519** années-personnes d'emploi national\*

### Provinces de l'Atlantique

- ▶ Nombre d'initiatives achevées : **120**
- ▶ PIB de **144 743 774 \$\***
- ▶ **2 112** années-personnes d'emploi national\*

### Yn, Nt, T.N.-O.

- ▶ Nombre d'initiatives achevées : **23**
- ▶ PIB de **3 021 465 \$\***
- ▶ **34** années-personnes d'emploi national\*

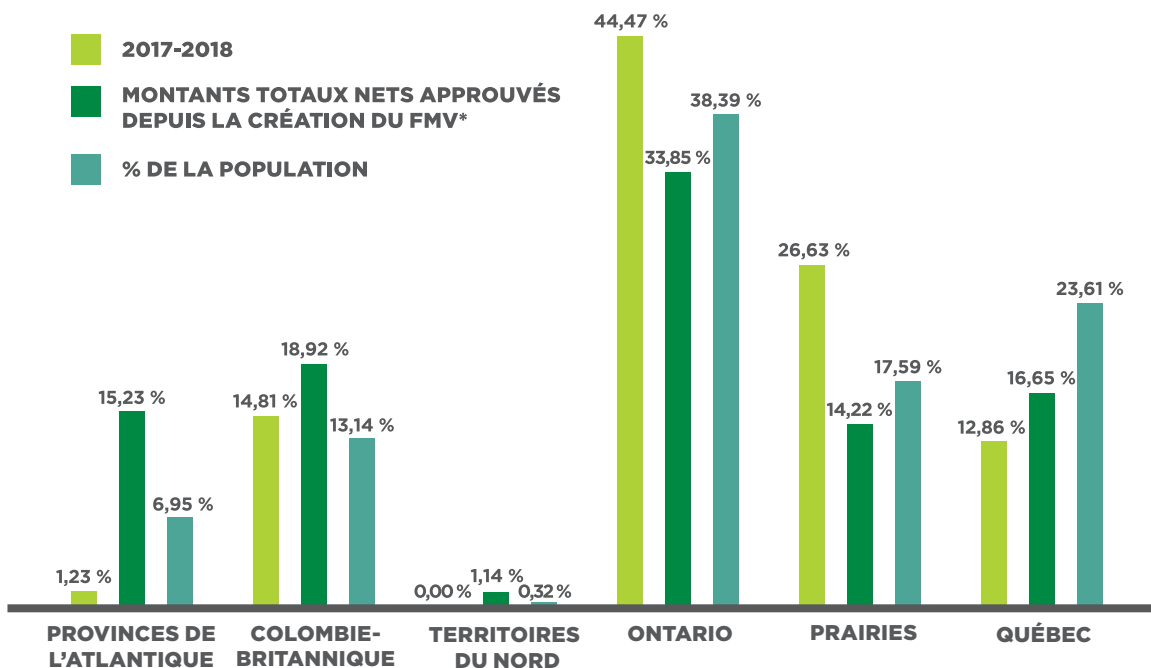
\* Les effets induits directs et indirects ne sont pas inclus.

# En chiffres

## Soutien financier

En 2017-2018, le Fonds municipal vert (FMV) de la FCM a approuvé plus de 52 millions de dollars en prêts et en subventions pour 13 projets d'immobilisations, et près de 7 millions de dollars en subventions pour 53 plans, études et projets pilotes dans tout le pays. Il s'agit du plus grand nombre de projets approuvés par le FMV en cinq ans.

**Projets approuvés par région (plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité, projets pilotes et projets d'immobilisations). Pour en savoir plus, consulter le tableau A5 de l'annexe A.**



\* Les montants nets totaux approuvés depuis la création du Fonds incluent les montants approuvés initialement par le conseil d'administration, plus tout montant additionnel approuvé, moins les montants qui ont été retirés, exclus ou annulés.

Équilibre entre les régions urbaines et rurales de tous les projets approuvés (plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité, projets pilotes et projets d'immobilisations). Pour en savoir plus, consultez le tableau A6 de l'annexe A.

(montants présentés en milliers de dollars)		2017-2018		MONTANTS TOTAUX NETS APPROUVÉS DEPUIS LA	
TYPE DE MUNICIPALITÉ	% DE LA POPULATION	TOTAL (SUBVENTIONS ET PRÊTS)	% DU TOTAL EN \$	TOTAL (SUBVENTIONS ET PRÊTS)	% DU TOTAL EN \$
Petites, rurales et éloignées (régions rurales) <sup>†</sup>	18,90 %	18 021 \$	30,56 %	176 365 \$	20,45 %
Villes (régions urbaines)	81,10 %	40 952 \$	69,44 %	685 912 \$	79,55 %

\* Les montants nets totaux approuvés depuis la création du Fonds incluent les montants approuvés initialement par le conseil d'administration, plus tout montant additionnel approuvé, moins les montants qui ont été retirés, exclus ou annulés.

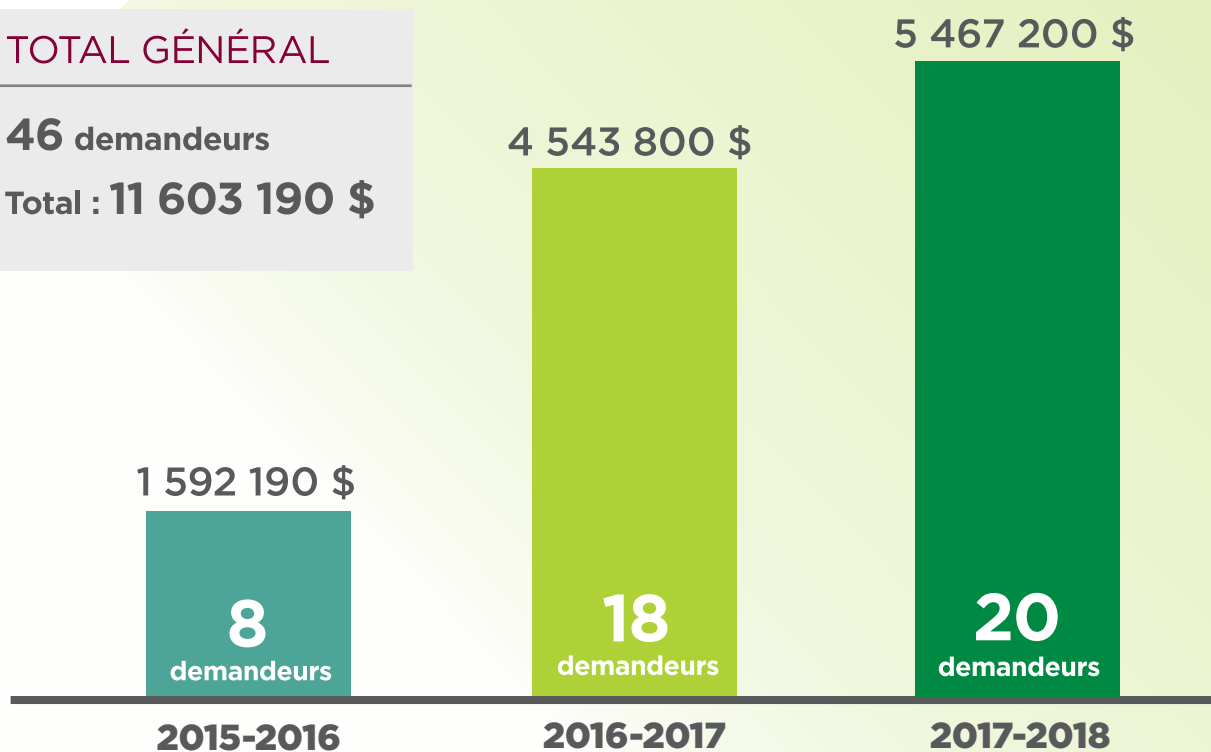
† Les municipalités comptant une population de moins de 10 000 habitants sont classées rurales. Dans le cas des administrations municipales régionales, chaque municipalité membre comptant une population de moins de 10 000 habitants est classée rurale. Dans les municipalités urbaines régionales, au moins une municipalité membre doit avoir une population de 10 000 habitants ou plus.

### Augmentation de la demande de financement de projets pilotes : une tendance vers la mise en œuvre

#### TOTAL GÉNÉRAL

**46** demandeurs

Total : **11 603 190 \$**



# Services de partage des connaissances

## Points saillants

« J'ai appris énormément lors de l'atelier et ce fut une excellente occasion de réseautage. J'ai vraiment hâte de profiter d'occasions futures de tirer parti de l'expertise que vous avez réunie dans le cadre de votre programme. La participation au programme LRSC est un excellent investissement pour acquérir des connaissances globales sur les questions liées aux sites contaminés. »

—Amanda Burke,  
Ville de Calgary (Alb.)  
Juin 2017

### Initiatives

- 1 **Webinaire** : Optimiser votre usine de traitement des eaux usées
- 2 **Prix des collectivités durables** : Appel de candidatures
- 3 **Réunion** : Programme de Leadership en réhabilitation de sites contaminés (LRSC)
- 4 **Guides** : *Établir des partenariats afin d'appuyer le réaménagement des sites contaminés;*  
*Administrer un processus d'appel d'offres efficace pour les initiatives concernant les sites contaminés;*  
*Évaluer, améliorer et célébrer : guide pour améliorer vos programmes visant les sites contaminés*
- 5 **Webinaire** : Pratiques exemplaires en gestion des eaux usées
- 6 **Prix des collectivités durables** : Annonce des gagnants et lancement des études de cas
- 7 **Guide** : *Bâtir des collectivités durables et résilientes grâce à la gestion des actifs :*  
*Introduction à l'intention des leaders municipaux*
- 8 **Conférence sur les collectivités durables de la FCM**
- 9 **Prix des collectivités durables** : Gagnants du prix Inspiration
- 10 **Guide** : *Comment élaborer une politique, une stratégie et un cadre de gestion des actifs : Adoptez une approche uniforme pour la gestion des actifs dans votre municipalité*



1 MAI

1

#### Webinaire :

Optimiser votre usine de traitement des eaux usées

**Date :** 25 mai 2017

**En chiffres :**

67 participants

**Description :**

Le webinaire mettait l'accent sur la façon dont les villes et les collectivités canadiennes peuvent optimiser les ressources existantes de traitement des eaux usées. Ce webinaire a aidé le personnel municipal et les élus à respecter le Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées fédéral.

3

JUN

2

2

#### Prix des collectivités durables :

Appel de candidatures

**Date :** 5 juin 2017

**En chiffres :**

- ▶ Total de pages vues uniques (page de « présentation de la candidature » seulement) : 1 100<sup>9</sup>
- ▶ Nombre total de candidatures : 48

**Description :** Les Prix des collectivités durables de la FCM soulignent les initiatives environnementales les plus novatrices des villes et collectivités canadiennes de toute taille en récompensant des leaders et des pionniers du développement durable de l'ensemble du pays. Les prix récompensent des projets municipaux dans les domaines suivants : gestion des actifs, sites contaminés, changements climatiques, énergie, transports, matières résiduelles, eau, conception et revitalisation de quartiers durables.



JUIL. AOÛT

<sup>9</sup> Données colligées pendant la période de présentation des candidatures (du 5 juin au 25 septembre 2017), à la page de « présentation de la candidature » seulement.

3

**Réunion :**

Programme de Leadership en réhabilitation de sites contaminés (LRSC)

**Membres :** 31 municipalités participantes

**Date :** 14 juin 2017

**Description :** Tenue à Brantford (Ont.), cette rencontre en personne réunissant 61 membres du programme LRSC a été organisée en partenariat avec la Ville de Brantford et l'Intermunicipal Brownfield Coordinators Network of Ontario.

La réunion :

- ▶ a favorisé le réseautage et le partage de connaissances;
- ▶ a fait connaître les initiatives novatrices liées aux sites contaminés;
- ▶ a permis d'expliquer comment intégrer la prévention à l'égard de sites contaminés à la planification et à l'établissement de politiques;
- ▶ a motivé les participants à utiliser provisoirement des sites sous-utilisés ou à faciliter une telle utilisation.

Parmi les participants, on retrouvait des représentants municipaux (48), du gouvernement provincial (7), de collèges ou universités (2) et du secteur privé (3).

En outre, des réunions Web trimestrielles des cohortes anglophone et francophone du programme LRSC encouragent les participants à partager leurs défis, idées et solutions potentielles en matière de sites contaminés.

SEPT. OCT.



NOV.



DÉC. JANV.



FÉVR.



4

**Guides :**

*Établir des partenariats afin d'appuyer le réaménagement des sites contaminés*

*Administrer un processus d'appel d'offres efficace pour les initiatives concernant les sites contaminés*

*Évaluer, améliorer et célébrer : guide pour améliorer vos programmes visant les sites contaminés*

**Date :** 9 novembre 2017

**En chiffres :** total des téléchargements (PDF) – 772<sup>10</sup>

Cet élément correspond à la publication des trois derniers guides de la série de sept relatifs au cadre du programme LRSC. La série complète est accessible en ligne.

5

**Webinaire :**

Pratiques exemplaires en gestion des eaux usées

**Date :** 16 novembre 2017

**En chiffres :** 42 participants

**Description :** Conçu pour aider les municipalités québécoises de petite ou moyenne taille à apprendre comment respecter la réglementation provinciale et fédérale sur la gestion des eaux usées, ce webinaire soulignait des stratégies et solutions efficaces, ainsi que des pratiques exemplaires et des leçons tirées de projets dans des villes et des collectivités de la province.

Au nombre des conférenciers figuraient un technicien en assainissement de l'eau de la Ville de Québec, un chargé de projet du Réseau Environnement, ainsi que la directrice générale de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie, Ville de Grande-Rivière (Qc).

6

**Prix des collectivités durables :**

Annonce des gagnants et lancement des études de cas

**Date :** 1<sup>er</sup> février 2018

**En chiffres :**

- ▶ Nombre total de pages vues uniques pour toutes les études de cas : 2 918<sup>11</sup>

7

**Guide :** *Bâtir des collectivités durables et résilientes grâce à la gestion des actifs : Introduction à l'intention des leaders municipaux*

**Date :** 2 février 2018

**Description :** Ce guide a été conçu à l'intention du personnel et des élus de municipalités de taille moyenne ou grande responsables de projets verts ou qui s'intéressent au développement durable municipal. Il explique l'importance d'intégrer des pratiques durables dans les plans de gestion des actifs, et la façon de démarrer.

10 Données colligées du 9 novembre 2017 au 31 mars 2018.

11 Données colligées du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 2018.

8

## Conférence sur les collectivités durables de la FCM

**Date :** du 6 au 8 février 2018

### En chiffres :

- ▶ 347 délégués de 145 municipalités canadiennes
- ▶ Parmi ceux qui ont répondu au sondage après la conférence, 95 % se sont dits « satisfaits » ou « très satisfaits »

**Description :** Cet événement bisannuel de la FCM porte sur les pratiques exemplaires de développement durable municipal et attire des participants de tout le pays. Les Services de partage des connaissances de la FCM conçoivent et présentent le programme de la conférence. Cette année, le programme mettait l'accent sur la conception de formations pour adultes et sur leur mobilisation. Sous le thème « l'innovation en action », les participants ont pu prendre part à des ateliers, à des visites d'étude et à des séances plénières sur les derniers progrès en matière d'innovation et de pratiques exemplaires municipales vertes. Exemples d'ateliers :

- ▶ Logement vert et abordable : réussites et défis
- ▶ Solutions rentables pour de petites villes résilientes et durables
- ▶ La pensée design au service du développement durable
- ▶ Des investissements innovants pour des solutions vertes

JANV. - FÉVR.

9

## Prix des collectivités durables :

Gagnant du prix Inspiration

**Date :** 8 février 2018

**Description :** Lors de la Conférence sur les collectivités durables de cette année, les représentants des lauréats ont fait des présentations de type « conférence TED ». L'auditoire de plus de 300 personnes s'est montré enthousiaste à l'égard du nouveau format et tous les représentants des lauréats ont répondu à beaucoup de questions sur leurs initiatives.

La Ville de Kingston (Ont.), gagnante ex æquo dans la catégorie Transports, a reçu le prix Inspiration inaugural de la FCM à la suite d'un vote en direct lors de la Conférence sur les collectivités durables. La Ville et les conseils scolaires locaux ont lancé un programme pour favoriser l'utilisation du transport en commun en offrant des laissez-passer d'autobus gratuits aux élèves du secondaire, ce qui a fait augmenter de 30 000 à 600 000 le nombre de déplacements. Des vidéos des présentations et des études de cas sont accessibles sur le [site Web de la FCM](#).



Sept des neuf représentants des lauréats des Prix des collectivités durables 2018. Source : Fédération canadienne des municipalités

« J'ai adoré l'expérience. On voyait que les conférenciers ont tous profité de la formation. J'ai entendu beaucoup de gens dire qu'ils aimeraient suivre la formation sur le style "conférence TED" pour raconter leurs expériences. Être efficaces dans la transmission de messages sur le développement durable nous permet d'accroître la réussite de notre secteur. »

- Participant de la Conférence sur les collectivités durables

10

**Guide :** Comment élaborer une politique, une stratégie et un cadre de gestion des actifs : Adoptez une approche uniforme pour la gestion des actifs dans votre municipalité

**Date :** 23 mars 2018

**Description :** Un guide détaillé a été créé pour aider les municipalités à élaborer une politique, une stratégie et un cadre de gestion des actifs. Il contient notamment les pratiques exemplaires des 17 municipalités canadiennes ayant participé au Programme de leadership en gestion des actifs 2015-2017 de la FCM, ainsi que les leçons tirées.



8



## CONFÉRENCE SUR LES COLLECTIVITÉS DURABLES

14

Fonds municipal vert



# Pleins feux sur nos initiatives au Canada

# Une approche stratégique pour les infrastructures de la collectivité



Deux des nombreux facteurs qui menacent la capacité des municipalités canadiennes à offrir des services à long terme sont, d'une part, les infrastructures de la collectivité ayant atteint la fin de leur vie utile ou qui s'en rapprochent et, d'autre part, la planification des décisions selon des priorités à court terme. Pour aider les municipalités à relever ces défis, le FMV fournit du soutien en vue de l'adoption d'une approche de planification stratégique : la gestion des actifs. Le FMV a élaboré des guides et des webinaires pertinents et a animé ces derniers, en plus d'une initiative d'apprentissage entre pairs, le Programme de leadership en gestion des actifs (PLGA). Parmi les douzaines de participants au PLGA, on retrouve les municipalités du comté de Kings (N.-É.) et de Plessisville (Qc).

### Résultat clé 1 : Impact à long terme sur le secteur municipal

La municipalité du comté de Kings, de 48 000 habitants, s'étend le long de la baie de Fundy. Une grande partie des 200 kilomètres de canalisations d'égout de la collectivité a atteint la fin de sa vie utile ou s'en rapproche. Parmi les autres infrastructures essentielles aux services municipaux, on retrouve huit usines de traitement des eaux usées, des stations de pompage et un réseau de 120 kilomètres de routes de subdivision que la municipalité gère conjointement.

« Pendant de nombreuses années les décisions relatives aux infrastructures à réparer ou remplacer étaient assez subjectives », affirme

Scott Quinn, directeur des services d'ingénierie, des travaux publics, des terrains et des parcs.

Afin d'améliorer sa capacité de planification stratégique, la municipalité a adhéré en 2015 au PLGA, une initiative d'apprentissage entre pairs de la FCM. Les participants y partagent des pratiques exemplaires et des leçons tirées, et élaborent des solutions locales à des problèmes locaux.

« Grâce au PLGA, nous avons évité de marcher dans le noir pendant au moins deux ans, souligne Scott Quinn. En collaborant avec d'autres municipalités, nous avons adopté une approche stratégique à long terme pour la gestion de nos infrastructures. »

L'adoption d'une politique de pavage des routes de subdivision a été une réalisation clé pour la



► « La gestion des actifs consiste à laisser un meilleur héritage aux générations futures. »

**Justine Fecteau-Fortin**  
Directrice du service du développement durable et chef de division de la gestion du territoire  
Ville de Plessisville (Qc)

Source : Justine Fecteau-Fortin

municipalité. Afin d'aider à établir l'ordre de priorité des routes à paver, la politique repose sur des critères économiques, environnementaux, sociaux et culturels.

Plessisville (Qc), une municipalité de 6 700 habitants située à mi-chemin entre Sherbrooke et Québec, profite aussi du PLGA. Depuis qu'elle participe au programme, la Ville a créé une politique de gestion des actifs et un groupe de travail composé d'un conseiller élu et de personnel de plusieurs services municipaux.

« Le PLGA nous aide à contrer les mauvaises décisions de planification prises par le passé, affirme Justine Fecteau-Fortin, directrice du service du développement

durable. La gestion des actifs consiste à laisser un meilleur héritage aux générations futures. »

En 2017, la FCM a élargi son soutien en matière de gestion des actifs municipaux grâce à une subvention de 50 millions de dollars sur cinq ans du gouvernement du Canada. Assorti d'un volet d'apprentissage entre pairs, le Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) prévoit du financement pour les collectivités et les organisations partenaires. En 2017-2018, le PGAM a financé 227 projets de collectivités et 23 organisations partenaires ayant fourni de l'assistance technique à 286 municipalités.



# Projet visant les eaux usées afin d'offrir des avantages économiques et environnementaux



Comme sa population devrait augmenter de plus de 27 % d'ici 2031<sup>12</sup>, la Région de Waterloo (Ont.) fait face à d'importants défis liés à la croissance. De nouvelles normes strictes quant à la qualité de l'eau et l'augmentation des coûts des services publics rendent difficile d'assurer les services de base sans une hausse importante des taxes et des frais d'utilisation. Un projet visant les eaux usées de 17 millions de dollars promet non seulement de relever ces défis, mais aussi de générer assez d'économies pour s'autofinancer.

### Résultat clé 2 : Renforcer l'innovation et encourager la diffusion de solutions durables

« J'aime que ce projet intègre la durabilité à long terme dans les services communautaires de base que les citoyens utilisent tous les jours », déclare Tony Maas, contribuable de la région et directeur du Forum for Leadership on Water (FLOW), un groupe indépendant de recherche et d'établissement de politiques. « Le projet aidera la région à atteindre son objectif de réduire d'ici 2019 les émissions de GES de 10 % par rapport à 2009<sup>13</sup>. La région pourra investir les économies générées dans d'autres initiatives de développement durable. »

<sup>12</sup> Source : <https://www.regionofwaterloo.ca/en/doing-business/demographics.aspx>

<sup>13</sup> Source : <http://sustainabilityprogress.regionofwaterloo.ca/air-quality-and-energy/corporate/regions-corporate-greenhouse-gas-emissions.html>

Le projet consiste à améliorer l'utilisation du biogaz, un sous-produit du traitement des eaux usées, dans trois installations desservant près de 500 000 citoyens. Les installations de traitement des eaux usées de la région brûlent depuis longtemps du biogaz pour chauffer les bâtiments et alimenter les procédés de traitement. Bien qu'avantageuse, cette approche est loin d'être idéale. Comme les bâtiments ne sont pas chauffés pendant l'été, l'excès de biogaz est brûlé à la torche, ce qui gaspille une source potentielle d'énergie. Et comme la biométhanisation produit des quantités inégales de biogaz, l'équipement s'use plus rapidement et les installations doivent parfois compter sur l'électricité. Les installations de traitement des eaux usées figurent déjà parmi les plus gros consommateurs d'électricité de la région.



Source : Région de Waterloo (Ont.)

Afin de tirer parti de l'excédent de gaz, le projet utilisera un mélange de biogaz et de gaz naturel pour produire de l'énergie thermique et de l'électricité de façon plus uniforme. Quand le nouveau système sera lancé, en 2020, la région surveillera de près tous les aspects de son rendement. La FCM a appuyé le projet au moyen d'une subvention de 750 000 \$ et d'un prêt de 5 millions de dollars, et transmettra les leçons tirées aux autres municipalités du pays.

La capacité d'utiliser un mélange de gaz naturel et de biogaz offre une leçon intéressante sur la façon dont les municipalités peuvent construire des infrastructures assez souples pour leur permettre de réaliser des économies immédiates et de réduire davantage leurs émissions de GES à mesure que des sources de carburant plus durables (comme le biogaz) deviennent disponibles.

## Résultats prévus

▶ **80 %**

Réduire de jusqu'à 80 % la consommation d'électricité

▶ **1 180**

**tonnes**

Réduction prévue des GES par année à la fin du projet en 2024

▶ **16,6**

**millions de dollars**

Économies d'environ 16,6 millions de dollars pour la Région de Waterloo au cours du cycle de vie du projet

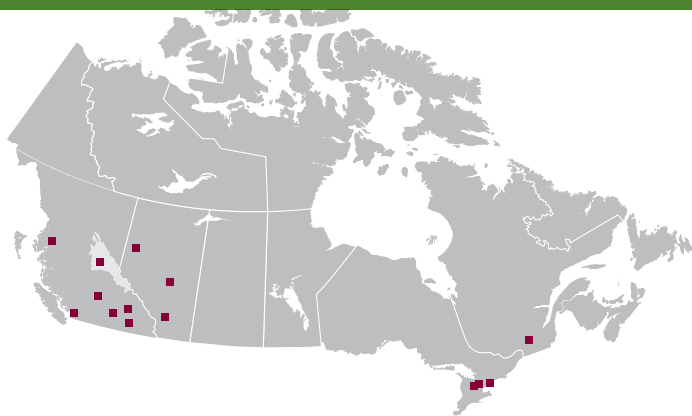


Source : Tony Maas

▶ *« J'aime que ce projet intègre la durabilité à long terme dans les services communautaires de base que les citoyens utilisent tous les jours. »*

Tony Maas, contribuable de la région et directeur du Forum for Leadership on Water (FLOW)

# Les initiatives financées par le FMV attirent les investissements provenant d'autres sources



Les investissements du FMV dans des projets pilotes et des études liées à des projets énergétiques proposés continuent de donner de bons résultats. Depuis la création du Fonds, les 7,8 millions de dollars en subventions (tous les montants sont présentés en dollars de 2016) investis par le FMV ont été à l'origine d'environ 1,8 milliard de dollars de dépenses totales au titre de projets d'immobilisations. Ces projets (bâtiments écoénergétiques, systèmes énergétiques communautaires et systèmes d'énergie renouvelable) génèrent des avantages importants sur le plan économique, environnemental et social dans les collectivités canadiennes.

Selon une analyse des projets pilotes et des études financés par le FMV dans le sous-secteur de l'énergie pour les bâtiments, 80 % des initiatives réalisables sont devenus des projets d'immobilisations, et les prêts et les subventions de la FCM

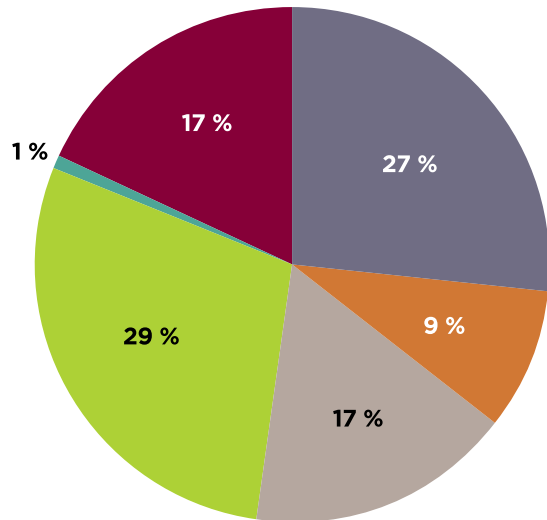
ont soutenu environ un de ces projets d'immobilisations achevés sur cinq.

Afin de mieux comprendre les autres sources de financement, la FCM a réalisé les analyses décrites ci-après. Dans le cas

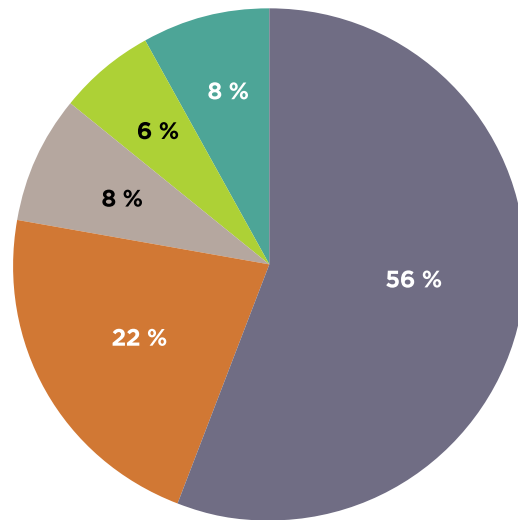
**Résultat clé 3 :**  
Accroître l'accès des municipalités et de leurs partenaires du secteur privé au financement grâce à des méthodes de financement novatrices

des études de faisabilité et des projets pilotes convertis en projets d'immobilisations à l'aide de prêts et des subventions du FMV, le personnel a examiné 18 rapports d'achèvement de projets soumis par les demandeurs. Dans le cas des projets concrétisés sans le soutien du FMV, le personnel a comparé l'information tirée de 22 études de faisabilité et projets pilotes qui ont été convertis en projets d'immobilisations dans l'ensemble des sous-secteurs de l'énergie.

**Figure 1 :** Sources de financement pour les projets d'immobilisations convertis à l'aide de financement du FMV dans le secteur énergétique



**Figure 2 :** Sources de financement pour les projets d'immobilisations convertis sans financement du FMV dans le secteur énergétique



MUNICIPAL
  FÉDÉRAL
  PROVINCIAL
  SECTEUR PRIVÉ ET AUTRE
  SOCIÉTÉ DÉTENUE PAR UNE MUNICIPALITÉ
  FMV



Source : Ville de Prince George (C.-B.)

Le FMV n'a été qu'une des sources de financement employées par la Ville de Prince George (C.-B.) dans la construction de son tout premier bâtiment certifié LEED® Argent, qui abrite les services de police de la GRC. Outre le prêt de 10 millions de dollars et la subvention de 500 000 \$ du FMV, la Ville a aussi reçu du financement de la Municipal Finance Authority of British Columbia, pour un projet d'une valeur totale de près de 39 millions de dollars. Le bâtiment lui-même est doté de nombreuses caractéristiques pour diminuer la consommation énergétique et les émissions de GES : une isolation améliorée de l'enveloppe du bâtiment, un fenêtrage à haut rendement, un système de récupération de la chaleur, un mur solaire.

# Le développement durable : une réalité quotidienne à Revelstoke



Air plus sain, moins d'émissions de GES et plus d'argent pour les services municipaux : voilà quelques-uns des avantages du système énergétique communautaire de la Ville de Revelstoke (C.-B.). Construit en 2005 et agrandi en 2010, le système, d'une valeur de 7,8 millions de dollars<sup>14</sup>, alimenté par des résidus de bois provenant d'une scierie locale, chauffe huit bâtiments, dont deux écoles, un complexe aquatique et un aréna, et fournit de la vapeur saturante pour le séchoir de la scierie. Le système énergétique communautaire réduit les émissions de GES de 146 tonnes par année.

### Résultat clé 4 : Investissements dans des infrastructures municipales durables

« Le système est maintenant une composante fiable de l'infrastructure de la ville, souligne Larry Marchand, directeur de Revelstoke Community Energy Corporation, l'organisme municipal propriétaire, exploitant du système. Il procure des avantages économiques, sociaux et environnementaux pour la collectivité. »

La FCM a financé une étude de faisabilité pour le projet initial et l'initiative d'agrandissement, et elle a octroyé un prêt d'environ 1,3 million de dollars pour la construction.

<sup>14</sup> Donnée tirée de la publication de la FCM, *Energy Sector: Conversion study of GMF Feasibility Studies and Pilot Projects*.



« Financer le projet a été difficile, poursuit Larry Marchand. Cependant, l'investissement initial de la FCM a encouragé le financement et les investissements en capital locaux. »

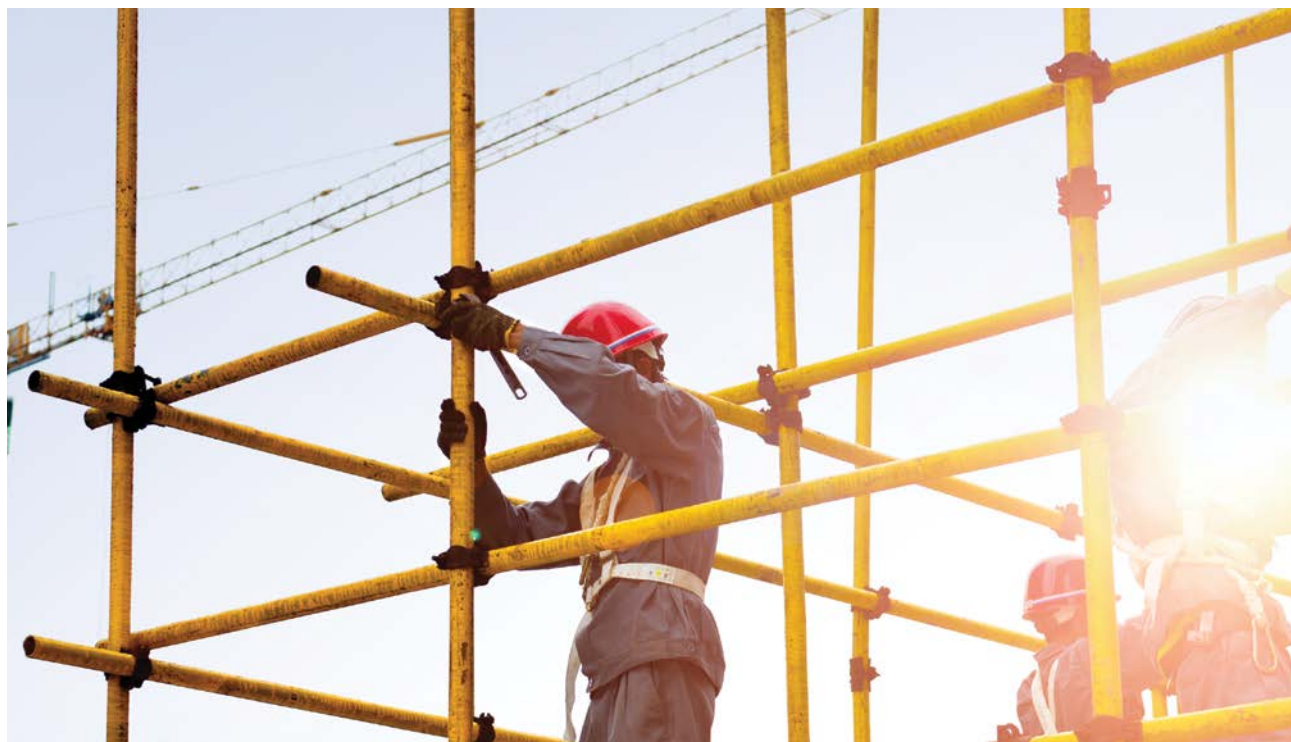
Selon l'étude de cas sur le développement économique local réalisée par la FCM en 2018, le projet apportera 39,5 millions de dollars de plus à la municipalité pendant les 25 ans de vie utile prévue du système énergétique communautaire.



« Le système est maintenant une composante fiable de l'infrastructure de la ville, et il procure des avantages économiques, sociaux et environnementaux pour la collectivité. »

Larry Marchand  
Directeur, Revelstoke Community Energy Corporation

Source : Larry Marchand



# Une solution novatrice à un problème de longue date

Source : Fédération canadienne des municipalités



Le nouveau système de vidange de la Ville de Wainwright (Alb.) promet d'éliminer les inondations, de réduire les émissions de GES et d'agrandir les habitats humides pour les oiseaux migrateurs et la faune.

« Nous avons connu des problèmes d'inondations pendant des années, affirme Brian Bethune, maire de cette ville d'environ 6 000 personnes du centre-est de l'Alberta. Il y a quatre ans environ, le conseil a décidé de résoudre nos problèmes de vidange une fois pour toutes. Les ingénieurs que nous avons engagés ont créé un système qui satisfait nos besoins précis. »

Pendant des décennies, le système de gestion des eaux de ruissellement de Wainwright a été vidangé dans un lac terminal n'ayant pas de débit sortant. Or,

la croissance de la dernière décennie (la population de la ville a augmenté de 30 % et ses zones bâties, de 40 %) a entraîné des inondations fréquentes pour beaucoup de résidents et une multitude d'autres problèmes.

La solution est l'un des projets de canalisation à siphon les plus longs d'Amérique du Nord : un réseau de 10 kilomètres de tuyaux, d'aqueducs et de milieux humides parcourant environ 100 mètres en descente jusqu'à la rivière Battle. Le débit fait tourner une turbine qui génère

**Résultat clé 5 :**  
Répondre à différents groupes de clients

« Il y a quatre ans environ, le conseil a décidé de résoudre nos problèmes de vidange une fois pour toutes. Les ingénieurs que nous avons engagés ont créé un système qui satisfait nos besoins précis. »

**Brian Bethune**  
Maire  
Ville de Wainwright (Alb.)

plus d'électricité que celle que les pompes consomment, et le surplus est vendu au fournisseur d'électricité provincial.

En cours de route, un nouvel étang énorme fournit un habitat humide supplémentaire aux oiseaux migrateurs aquatiques et à la faune locale. Autre avantage : la tour d'observation de la faune, construite à l'origine sur la rive de l'étang et rendue inaccessible par la hausse des niveaux d'eau, sera de nouveau accessible. Le projet devrait aussi faire augmenter les niveaux d'eau de la rivière Battle, ce qui devrait bénéficier les titulaires de licences d'exploitation de l'eau en aval. Cette initiative est un bon exemple d'une solution novatrice mise en œuvre par une municipalité rurale et les municipalités rurales représentent un segment important de la clientèle du FMV.

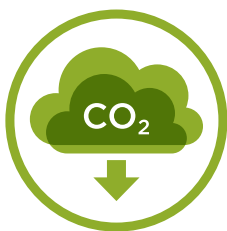
L'intégration d'actifs naturels et artificiels dans le cadre du projet,



Source : Ville de Wainwright (Alb.)

ainsi que d'un système de pompage écoénergétique, peut donner des leçons utiles à d'autres collectivités cherchant des façons de lancer des projets de gestion des eaux de ruissellement et de réduire les inondations.

La FCM a appuyé le projet de 17 millions de dollars au moyen d'une subvention de 750 000 \$ et d'un prêt de 5 millions de dollars, et elle transmettra les leçons tirées aux autres municipalités du pays.



**258**  
tonnes  
(l'équivalent<sup>15</sup>  
du retrait de  
55 voitures de  
la circulation)

Réductions  
annuelles estimées  
des émissions  
de GES



**330**  
mégawattheures  
Économies  
annuelles  
d'électricité  
estimées



**75**  
ans  
de vie utile  
estimée

<sup>15</sup> Source du taux d'équivalence : <https://www.rncan.gc.ca/energie/efficacite/collectivites-infrastructures/transports/voitures-camions-legers/ralenti/4416>

# Brandon fait des progrès à l'égard des sites contaminés



En 2017, la Ville de Brandon (Man.) a démontré son leadership en mettant en œuvre la première stratégie de la province dédiée à la gestion des sites contaminés et en établissant des mesures incitatives de remise en état et de réaménagement.

L'achèvement du projet aidera à dynamiser la ville en appuyant la revitalisation d'anciens sites industriels.

« Ces dernières années, le centre-ville de Brandon a vécu une certaine renaissance grâce aux efforts de conservation de plusieurs propriétés de caractère qui avaient été négligées, affirme Elisabeth Saftiuk, directrice

générale de la Brandon Downtown Development Corporation. Cependant, les sites contaminés situés dans des emplacements de choix représentent un défi de taille.

## Résultat clé 6 : Démonstration de la valeur

Toute initiative qui facilite le réaménagement de ces lieux bénéficie à toute la ville. »

Pour la plupart des municipalités canadiennes, le réaménagement de sites contaminés est un défi complexe en raison de facteurs comme les dépenses liées à la remise en état des lieux par suite de contamination de l'environnement. Les terrains vacants qui en résultent (particulièrement dans des emplacements de choix) empêchent souvent le réaménagement de quartiers entiers et la perception de recettes fiscales potentielles par les municipalités.

« Nous avons décelé plus de 100 sites contaminés dont la plupart sont d'anciennes stations-service, confie Lindsay Hargreaves, coordonnatrice



Source : Ville de Brandon (Man.)

d'initiatives environnementales de la Ville de Brandon. Beaucoup de ces sites se trouvent dans des zones à forte circulation qui sont mûres pour un réaménagement. »

Afin de créer des solutions, la Ville de Brandon a adhéré en 2014 au programme de Leadership en réhabilitation de sites contaminés (LRSC) de la FCM, un programme d'apprentissage entre pairs. Il s'agit d'un réseau de fonctionnaires municipaux et de professionnels des sites contaminés qui travaillent et se forment ensemble, passent en revue des pratiques exemplaires et partagent des leçons tirées.

« Grâce aux conseils obtenus dans le cadre du programme LRSC, j'ai créé un groupe de travail avec des collègues de plusieurs équipes, dont celles de la planification et des propriétés, des finances, du développement économique et des services juridiques, poursuit Lindsay Hargreaves. Ensemble, nous avons conçu une stratégie et un programme d'encouragement, et le conseil municipal les a adoptés à l'unanimité. »

Le programme d'encouragement comporte des crédits d'impôt municipaux, de sorte que les

coûts de remise en état admissibles sont compensés par des crédits d'impôt futurs. C'est un excellent exemple d'une mesure favorisant le développement qui est facilement reproductible par d'autres municipalités.

« Il reste encore beaucoup à faire, souligne Lindsay Hargreaves, mais le programme LRSC nous a permis d'entrer en contact avec d'autres municipalités travaillant sur des sites contaminés. En poursuivant notre collaboration, je suis sûre que nous continuerons de progresser. »



Participants au programme LRSC lors d'une réunion tenue à la Ville de Brantford (Ont.), en juin 2017.

Source : Fédération canadienne des municipalités



« Nous avons décelé plus de 100 sites contaminés dont la plupart sont d'anciennes stations-service. »

**Lindsay Hargreaves**  
Coordonnatrice d'initiatives  
environnementales  
Ville de Brandon (Man.)

Source: Lindsay Hargreaves

# Conclusion



Depuis sa création en 2000, le FMV a continuellement augmenté sa contribution au secteur municipal canadien en favorisant l'innovation et en renforçant la capacité des dirigeants locaux de planifier, de mettre en œuvre et d'évaluer avec succès l'incidence d'initiatives de développement durable. Le FMV examine régulièrement ses activités et ajuste son offre pour favoriser encore davantage l'innovation et satisfaire les besoins de municipalités de toute taille d'un bout à l'autre du pays.

En 2017-2018, le FMV a conçu un nouveau plan stratégique quinquennal. Pour l'élaborer, la FCM, en collaboration avec le Conseil du FMV, a analysé à la fois l'offre actuelle et le secteur du développement durable afin de déceler des lacunes et des occasions potentielles.

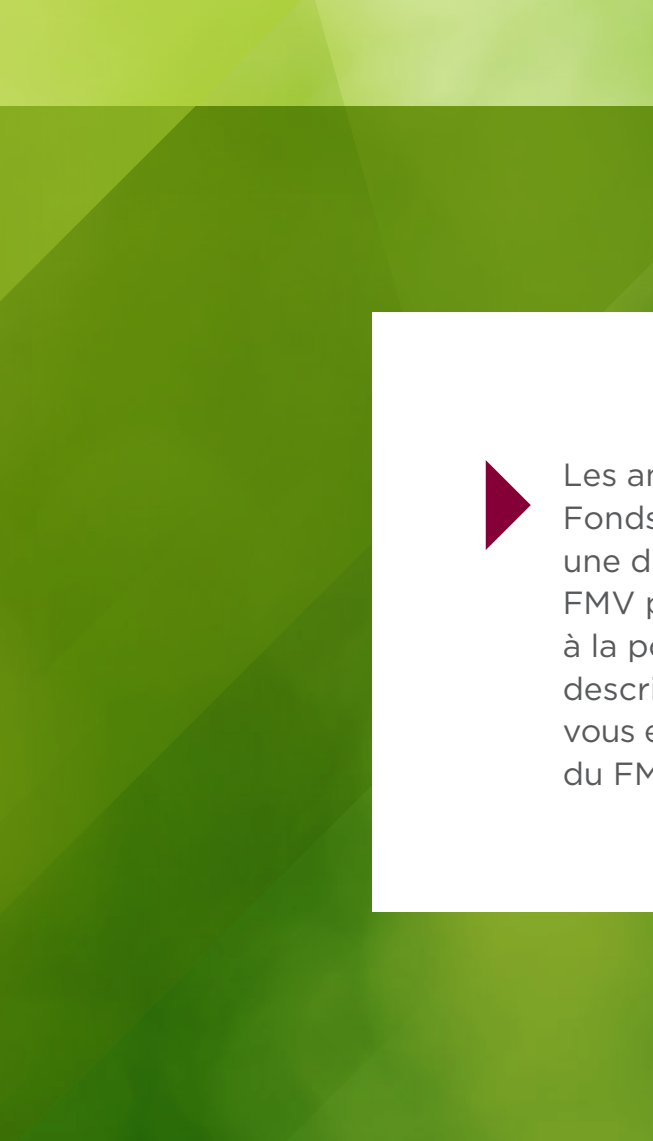
Le processus, qui comprenait la consultation d'intervenants, l'examen des résultats des programmes et une étude du contexte plus vaste du marché, a donné lieu à l'établissement d'un modèle logique à jour et du nouveau plan stratégique quinquennal 2018-2023 du FMV. Le

plan, qui répond au rapport du vérificateur général, renforcera le rendement du FMV dans trois domaines clés : renforcer l'innovation, diffuser des solutions durables et fournir au secteur des méthodes de financement novatrices.

En outre, le plan et la nouvelle Entente de financement du FMV ont inspiré plusieurs améliorations au chapitre des processus internes. Le résultat final sera un FMV plus solide et plus efficace qui permettra à un nombre toujours croissant de municipalités de planifier et de mettre en œuvre des solutions de développement durable fournissant des avantages concrets aux Canadiens.

# Annexes



- 
- ▶ Les annexes du rapport annuel 2017-2018 du Fonds municipal vert (FMV) de la FCM présentent une description détaillée des efforts menés par le FMV pendant l'exercice. De l'affectation des fonds à la portée de nos activités, en passant par la description détaillée des initiatives approuvées, vous en apprendrez davantage sur les répercussions du FMV.



## Annexe A : Affectation des fonds

**Tableau A1 : Nombre de demandes et d'approbations – Plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité et projets pilotes**

	2017-2018	Depuis la création du FMV
Demandes présentées <sup>1</sup>	50	1 713
Approbations <sup>2</sup>	53	1 169

**Tableau A2 : Nombre de demandes et d'approbations – Projets d'immobilisations**

	2017-2018	Depuis la création du FMV
Demandes présentées	25	627
Approbations	13	320

<sup>1</sup> Nombre de demandes de financement présentées à la FCM pour des fonds du FMV. L'année de présentation est établie selon la date de réception de la demande de financement par la FCM.

<sup>2</sup> Nombre de demandes de financement approuvées par le conseil d'administration de la FCM selon la date d'approbation par le conseil. Des demandes de financement approuvées au cours d'un exercice donné peuvent avoir été présentées au cours d'un exercice précédent.

**Tableau A3 : Plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité et projets pilotes approuvés, par région, depuis la création du Fonds<sup>3</sup>** (montants présentés en milliers de dollars, à l'exception des montants par habitant)

Région ou province	Population <sup>5</sup>	% de pop. (%)	2017-2018					Montants totaux nets approuvés depuis la création du FMV <sup>4</sup>					
			N <sup>bre</sup>	VTP <sup>6</sup> (\$)	Subv. totale (\$)	% du N <sup>bre</sup> total (%)	% du montant total (%)	N <sup>bre</sup>	Subv. (\$)	VTP (\$)	% du N <sup>bre</sup> total (%)	% du montant total (%)	\$ par habitant (\$)
<b>Atlantique</b>	<b>2 327 638</b>	<b>6,95</b>	<b>4</b>	<b>1 081</b>	<b>409</b>	<b>7,55</b>	<b>5,93</b>	<b>109</b>	<b>5 888</b>	<b>14 490</b>	<b>10,30</b>	<b>6,30</b>	<b>3</b>
Nouveau-Brunswick	751 171	2,24	3	905	335	5,66	4,85	48	2 551	6 366	4,54	2,73	3
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	1,54	0	-	-	0,00	0,00	15	650	1 547	1,42	0,70	1
Nouvelle-Écosse	921 727	2,75	1	175	75	1,89	1,08	40	2 163	5 223	3,78	2,31	2
Île-du-Prince-Édouard	140 204	0,42	0	-	-	0,00	0,00	6	524	1 353	0,57	0,56	4
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>4 400 057</b>	<b>13,14</b>	<b>6</b>	<b>2 798</b>	<b>682</b>	<b>11,32</b>	<b>9,87</b>	<b>195</b>	<b>15 457</b>	<b>44 906</b>	<b>18,43</b>	<b>16,54</b>	<b>4</b>
<b>Territoires du Nord</b>	<b>107 265</b>	<b>0,32</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23</b>	<b>1 538</b>	<b>4 610</b>	<b>2,17</b>	<b>1,65</b>	<b>14</b>
Territoires du Nord-Ouest	41 462	0,12	0	-	-	0,00	0,00	10	891	2 354	0,95	0,95	21
Nunavut	31 906	0,10	0	-	-	0,00	0,00	4	232	912	0,38	0,25	7
Yukon	33 897	0,10	0	-	-	0,00	0,00	9	415	1 345	0,85	0,44	12
<b>Ontario</b>	<b>12 851 821</b>	<b>38,39</b>	<b>19</b>	<b>10 179</b>	<b>3 228</b>	<b>35,85</b>	<b>46,76</b>	<b>345</b>	<b>33 742</b>	<b>94 189</b>	<b>32,61</b>	<b>36,11</b>	<b>3</b>
<b>Prairies</b>	<b>5 886 906</b>	<b>17,59</b>	<b>12</b>	<b>3 215</b>	<b>1 342</b>	<b>22,64</b>	<b>19,43</b>	<b>179</b>	<b>16 642</b>	<b>56 791</b>	<b>16,92</b>	<b>17,81</b>	<b>3</b>
Alberta	3 645 257	10,89	6	1 662	604	11,32	8,75	104	9 867	29 076	9,83	10,56	3
Manitoba	1 208 268	3,61	3	1 068	495	5,66	7,17	36	3 158	15 012	3,40	3,38	3
Saskatchewan	1 033 381	3,09	3	485	243	5,66	3,51	39	3 617	12 703	3,69	3,87	4
<b>Québec</b>	<b>7 903 001</b>	<b>23,61</b>	<b>12</b>	<b>3 504</b>	<b>1 243</b>	<b>22,64</b>	<b>18,00</b>	<b>207</b>	<b>20 164</b>	<b>74 179</b>	<b>19,57</b>	<b>21,58</b>	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>33 476 688</b>	<b>100,00</b>	<b>53</b>	<b>20 776</b>	<b>6 904</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>1 058</b>	<b>93 431</b>	<b>289 165</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>3</b>

<sup>3</sup> Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

<sup>4</sup> Les « montants totaux nets approuvés depuis la création du FMV » incluent les montants approuvés initialement par le conseil d'administration de la FCM, plus tout montant additionnel approuvé, moins les montants qui ont été retirés, exclus ou annulés.

<sup>5</sup> Source : Statistique Canada, Recensement de 2011

<sup>6</sup> VTP = valeur totale du projet déclarée par le demandeur

**Tableau A4 : Projets d'immobilisations approuvés, par région<sup>7</sup>** (montants présentés en milliers de dollars, à l'exception des montants par habitant)

Région ou province	Population <sup>9</sup>	% de pop. (%)	2017-2018						Montants totaux nets approuvés depuis la création du FMV <sup>8</sup>						
			Nbre	VTP <sup>10</sup> (\$)	Subv. totale (\$)	Prêt total (\$)	% du Nbre total (%)	% du montant total (%)	Nbre	Subv. (\$)	Prêt (\$)	VTP (\$)	% du Nbre total (%)	% du montant total (%)	\$ par habitant (\$)
<b>Atlantique</b>	<b>2 327 638</b>	<b>6,95</b>	<b>1</b>	<b>2 896</b>	<b>41</b>	<b>275</b>	<b>7,69</b>	<b>0,61</b>	<b>30</b>	<b>11 452</b>	<b>113 947</b>	<b>777 935</b>	<b>14,78</b>	<b>16,31</b>	<b>54</b>
Nouveau-Brunswick	751 171	2,24	0	-	-	-	0,00	0,00	10	3 834	53 448	208 707	4,93	7,45	76
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	1,54	0	-	-	-	0,00	0,00	6	3 120	25 847	117 562	2,96	3,77	56
Nouvelle-Écosse	921 727	2,75	1	2 896	41	275	7,69	0,61	12	3 572	34 345	449 502	5,91	4,93	41
Île-du-Prince-Édouard	140 204	0,42	0	-	-	-	0,00	0,00	2	927	307	2 164	0,99	0,16	9
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>4 400 057</b>	<b>13,14</b>	<b>2</b>	<b>59 400</b>	<b>1 050</b>	<b>7 000</b>	<b>15,38</b>	<b>15,46</b>	<b>34</b>	<b>18 156</b>	<b>129 518</b>	<b>780 231</b>	<b>16,75</b>	<b>19,21</b>	<b>34</b>
<b>Territoires du Nord</b>	<b>107 265</b>	<b>0,32</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1</b>	<b>750</b>	<b>7 500</b>	<b>37 508</b>	<b>0,49</b>	<b>1,07</b>	<b>77</b>
Territoires du Nord-Ouest	41 462	0,12	0	-	-	-	0,00	0,00	0	-	-	-	0,00	0,00	0
Nunavut	31 906	0,10	0	-	-	-	0,00	0,00	1	750	7 500	37 508	0,49	1,07	259
Yukon	33 897	0,10	0	-	-	-	0,00	0,00	0	-	-	-	0,00	0,00	0
<b>Ontario</b>	<b>12 851 821</b>	<b>38,39</b>	<b>4</b>	<b>55 554</b>	<b>3 000</b>	<b>20 000</b>	<b>30,77</b>	<b>44,17</b>	<b>66</b>	<b>21 874</b>	<b>236 299</b>	<b>1 328 193</b>	<b>32,51</b>	<b>33,58</b>	<b>20</b>
<b>Prairies</b>	<b>5 886 906</b>	<b>17,59</b>	<b>4</b>	<b>61 542</b>	<b>1 872</b>	<b>12 492</b>	<b>30,77</b>	<b>27,59</b>	<b>34</b>	<b>19 511</b>	<b>86 464</b>	<b>495 126</b>	<b>16,75</b>	<b>13,78</b>	<b>18</b>
Alberta	3 645 257	10,89	2	19 258	1 060	7 079	15,38	15,63	19	13 465	51 597	351 331	9,36	8,46	18
Manitoba	1 208 268	3,61	2	42 284	812	5 413	15,38	11,95	9	5 133	30 570	127 208	4,43	4,64	30
Saskatchewan	1 033 381	3,09	0	-	-	-	0,00	0,00	6	913	4 297	16 588	2,96	0,68	5
<b>Québec</b>	<b>7 903 001</b>	<b>23,61</b>	<b>2</b>	<b>26 141</b>	<b>827</b>	<b>5 511</b>	<b>15,38</b>	<b>12,17</b>	<b>38</b>	<b>19 026</b>	<b>104 348</b>	<b>422 952</b>	<b>18,72</b>	<b>16,05</b>	<b>16</b>
<b>Total</b>	<b>33 476 688</b>	<b>100,00</b>	<b>13</b>	<b>205 533</b>	<b>6 790</b>	<b>45 279</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>203</b>	<b>90 770</b>	<b>678 076</b>	<b>3 841 945</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>23</b>

<sup>7</sup> Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

<sup>8</sup> Les « montants totaux nets approuvés depuis la création du FMV » incluent les montants approuvés initialement par le conseil d'administration de la FCM, plus tout montant additionnel approuvé, moins les montants qui ont été retirés, exclus ou annulés.

<sup>9</sup> Source : Statistique Canada, Recensement de 2011

<sup>10</sup> VTP = valeur totale du projet déclarée par le demandeur

**Tableau A5: Initiatives approuvées, par région (plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité, projets pilotes et projets d'immobilisations)<sup>11</sup>** (montants présentés en milliers de dollars, à l'exception des montants par habitant)

Région ou province	Population <sup>13</sup>	% de pop. (%)	2017-2018						Montants totaux nets approuvés depuis la création du FMV <sup>12</sup>						
			N <sup>bre</sup>	VTP <sup>14</sup> (\$)	Subv. totale (\$)	Prêt total (\$)	% du N <sup>bre</sup> total (%)	% du montant total (%)	N <sup>bre</sup>	Subv. (\$)	Prêt (\$)	VTP (\$)	% du N <sup>bre</sup> total (%)	% du montant total (%)	\$ par habitant (\$)
<b>Atlantique</b>	<b>2 327 638</b>	<b>6,95</b>	<b>5</b>	<b>3 977</b>	<b>451</b>	<b>275</b>	<b>7,58</b>	<b>1,23</b>	<b>139</b>	<b>17 340</b>	<b>113 947</b>	<b>792 425</b>	<b>11,02</b>	<b>15,23</b>	<b>56</b>
Nouveau-Brunswick	751 171	2,24	3	905	335	-	4,55	0,57	58	6 384	53 448	215 074	4,60	6,94	80
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	1,54	0	-	-	-	0,00	0,00	21	3 770	25 847	119 109	1,67	3,43	58
Nouvelle-Écosse	921 727	2,75	2	3 071	116	275	3,03	0,66	52	5 735	34 345	454 725	4,12	4,65	43
Île-du-Prince-Édouard	140 204	0,42	0	-	-	-	0,00	0,00	8	1 451	307	3 518	0,63	0,20	13
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>4 400 057</b>	<b>13,14</b>	<b>8</b>	<b>62 198</b>	<b>1 732</b>	<b>7 000</b>	<b>12,12</b>	<b>14,81</b>	<b>229</b>	<b>33 613</b>	<b>129 518</b>	<b>825 137</b>	<b>18,16</b>	<b>18,92</b>	<b>37</b>
<b>Territoires du Nord</b>	<b>107 265</b>	<b>0,32</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24</b>	<b>2 288</b>	<b>7 500</b>	<b>42 117</b>	<b>1,90</b>	<b>1,14</b>	<b>91</b>
Territoires du Nord-Ouest	41 462	0,12	0	-	-	-	0,00	0,00	10	891	-	2 354	0,79	0,10	21
Nunavut	31 906	0,10	0	-	-	-	0,00	0,00	5	982	7 500	38 419	0,40	0,98	266
Yukon	33 897	0,10	0	-	-	-	0,00	0,00	9	415	-	1 345	0,71	0,05	12
<b>Ontario</b>	<b>12 851 821</b>	<b>38,39</b>	<b>23</b>	<b>65 733</b>	<b>6 228</b>	<b>20 000</b>	<b>34,85</b>	<b>44,47</b>	<b>411</b>	<b>55 617</b>	<b>236 299</b>	<b>1 422 382</b>	<b>32,59</b>	<b>33,85</b>	<b>23</b>
<b>Prairies</b>	<b>5 886 906</b>	<b>17,59</b>	<b>16</b>	<b>64 757</b>	<b>3 214</b>	<b>12 492</b>	<b>24,24</b>	<b>26,63</b>	<b>213</b>	<b>36 153</b>	<b>86 464</b>	<b>551 918</b>	<b>16,89</b>	<b>14,22</b>	<b>21</b>
Alberta	3 645 257	10,89	8	20 919	1 664	7 079	12,12	14,83	123	23 331	51 597	380 407	9,75	8,69	21
Manitoba	1 208 268	3,61	5	43 352	1 307	5 413	7,58	11,39	45	8 292	30 570	142 220	3,57	4,51	32
Saskatchewan	1 033 381	3,09	3	485	243	-	4,55	0,41	45	4 530	4 297	29 291	3,57	1,02	9
<b>Québec</b>	<b>7 903 001</b>	<b>23,61</b>	<b>14</b>	<b>29 645</b>	<b>2 070</b>	<b>5 511</b>	<b>21,21</b>	<b>12,86</b>	<b>245</b>	<b>39 190</b>	<b>104 348</b>	<b>497 131</b>	<b>19,43</b>	<b>16,65</b>	<b>18</b>
<b>Total</b>	<b>33 476 688</b>	<b>100,00</b>	<b>66</b>	<b>226 309</b>	<b>13 694</b>	<b>45 279</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>1 261</b>	<b>184 201</b>	<b>678 076</b>	<b>4 131 110</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>26</b>

<sup>11</sup> Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

<sup>12</sup> Les « montants totaux nets approuvés depuis la création du FMV » incluent les montants approuvés initialement par le conseil d'administration de la FCM, plus tout montant additionnel approuvé, moins les montants qui ont été retirés, exclus ou annulés.

<sup>13</sup> Source : Statistique Canada, Recensement de 2011

<sup>14</sup> VTP = valeur totale du projet déclarée par le demandeur

## Tableau A6 : Équilibre entre les régions urbaines et rurales de tous les projets approuvés (plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité, projets pilotes et projets d'immobilisations)<sup>15</sup>

(montants présentés en milliers de dollars, à l'exception des montants par habitant)

Type de municipalité	Population <sup>17</sup>	% de pop. (%)	2017-2018					Montants totaux nets approuvés depuis la création du FMV <sup>16</sup>					
			N <sup>bre</sup>	VTP <sup>18</sup> (\$)	Total (subv. et prêt) (\$)	% du N <sup>bre</sup> total (%)	% du montant total (%)	N <sup>bre</sup>	VTP (\$)	Total (subv. et prêt) (\$)	% du N <sup>bre</sup> total (%)	% du montant total (%)	\$ par habitant (\$)
Petite, rurale et éloignée rurale <sup>19</sup>	6 329 414	18,90	30	70 856	18 021	45,45	30,56	370	584 264	176 365	29,34	20,45	28
Ville (urbaine)	27 147 274	81,10	36	155 453	40 952	54,55	69,44	891	3 546 846	685 912	70,66	79,55	25
<b>TOTAL</b>	<b>33 476 688</b>	<b>100,00</b>	<b>66</b>	<b>226 309</b>	<b>58 973</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>1 261</b>	<b>4 131 110</b>	<b>862 277</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>26</b>

<sup>15</sup> Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

<sup>16</sup> Les « montants totaux nets approuvés depuis la création du FMV » incluent les montants approuvés initialement par le conseil d'administration de la FCM, plus tout montant additionnel approuvé, moins les montants qui ont été retirés, exclus ou annulés.

<sup>17</sup> Source : Statistique Canada, Recensement de 2011

<sup>18</sup> VTP = valeur totale du projet déclarée par le demandeur

<sup>19</sup> Les municipalités comptant une population de moins de 10 000 habitants sont classées rurales. Dans le cas des administrations municipales régionales, chaque municipalité membre comptant une population de moins de 10 000 habitants est classée rurale. Dans les municipalités urbaines régionales, au moins une municipalité membre doit avoir une population de 10 000 habitants ou plus.

## Annexe B : Gestion des fonds

**Tableau B1 : Montants et types de financement versés**

	2017 2018 (\$)	Depuis la création du FMV (\$)
Subventions pour les plans, les études de faisabilité et les projets pilotes (PÉPP)	5 305 235	77 192 206
Subventions pour les projets d'immobilisations	3 064 694	68 203 756
Subventions au titre de l'Accord de subvention pour la soumission de rapports sur le rendement des projets (ASRRP) pour les projets d'immobilisations <sup>20</sup>	0	1 295 002
Prêts pour les projets d'immobilisations	34 598 416	517 853 874
<b>Total</b>	<b>42 968 345</b>	<b>664 544 838</b>

**Tableau B2 : Rendement des fonds non alloués**

Fiera Capital gère la partie du Fonds municipal vert (FMV) de la FCM qui n'a pas encore été décaissée pour des projets. Les directives régissant le placement de ces fonds non alloués sont énoncées dans la politique et la stratégie de placement du FMV afin d'assurer un rendement conforme aux objectifs du Fonds et suffisant pour en assurer la viabilité financière. Ce document est révisé une fois par année et la dernière révision date de novembre 2016.

Le tableau qui suit montre le taux de rendement des fonds non alloués en 2017-2018 et depuis la création du FMV.

	2017 2018	Depuis la création du FMV
<b>Rendement</b>	1,46 %	4,89 %

<sup>20</sup> Les dernières approbations de subventions en vertu de l'Accord de subvention pour la soumission de rapports sur le rendement des projets (ASRRP) ont eu lieu en août 2006.

## Tableau B3 : Rémunération de la haute direction

L'équipe de la haute direction du FMV est composée d'un directeur général et de six gestionnaires principaux, un pour chacune des unités administratives suivantes : Services de financement, Services de partage des connaissances, Recherche et développement, Marketing et communications, Gestion des risques et Gouvernance et Mesure du rendement.

Leur rémunération durant l'exercice 2017-2018 était fondée sur les échelles salariales ci-dessous :

**Du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018**

<b>Directeur général</b>	130 200 \$ à 181 700 \$
<b>Gestionnaires principaux</b>	102 300 \$ à 135 500 \$

Outre leur salaire, les employés bénéficient d'une cotisation à un REER collectif (cinq pour cent de leur salaire annuel) et d'avantages sociaux collectifs.

## Rémunération des membres du Conseil du FMV et des pairs évaluateurs

Les membres du Conseil du FMV, à l'exception des membres du gouvernement fédéral et des membres du conseil d'administration de la FCM, peuvent demander des honoraires de 350 \$ pour chaque journée de réunion du Conseil, plus des honoraires d'une journée pour le temps de préparation. Pour les téléconférences, des honoraires d'une demi-journée de 175 \$ peuvent être demandés, plus des honoraires d'une demi-journée pour le temps de préparation.

Les pairs évaluateurs du FMV peuvent demander 114,28 \$ par heure, jusqu'à concurrence de 30 000 \$ par évaluateur tous les deux ans. La norme établie est d'un maximum de 10 heures par demande de financement, par évaluateur; toutefois, pour les dossiers plus complexes, du temps d'examen additionnel peut être accordé si la demande en est faite avant l'évaluation. Bien que l'Entente de financement permette aux pairs évaluateurs nommés par le gouvernement fédéral d'être rétribués pour leurs services, aucun n'a demandé de rémunération depuis la création du FMV.



## Annexe C : Membres du Conseil du FMV

### Membres représentant le secteur municipal

Conseiller Ben Henderson, président  
Ville d'Edmonton (Alb.)  
*Nommé en février 2015*

Maire Berry Vrbanovic  
Ville de Kitchener (Ont.)  
*Nommé en avril 2015*

Conseillère Andrea Reimer, vice-présidente  
Ville de Vancouver (C.-B.)  
*Nommée en avril 2015*

Maire Sheila Fitzgerald  
Ville de Roddickton-Bide Arm (T.-N.-L.)  
*Nommée en avril 2017*

Maire Martin Damphousse  
Ville de Varennes (Qc)  
*Nommé en janvier 2014*

### Membres représentant le secteur privé et le secteur universitaire

Andrew Bowerbank, directeur  
Services des bâtiments durables  
EllisDon Corporation  
*Nommé en janvier 2012*

Marco Perron, CPA, CA, CRMA  
Associé, Raymond Chabot Grant Thornton  
PDG, RCGT Consulting Inc.  
*Nommé en septembre 2015*

Nirmalendu Bhattacharya, ing., MCIP  
Ingénieur et urbaniste  
*Nommé en janvier 2012*

Arne Elias, directeur principal  
Elias Consulting  
*Nommé en avril 2016*

Guy Burry, président du conseil  
Craigellachie Corporation  
*Nommé en septembre 2015*

## Membres représentant le gouvernement fédéral

Membres	Remplaçants
<p>Patricia Fuller, directrice générale Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada <i>Nommée en avril 2016</i> <i>A démissionné<sup>21</sup> en décembre 2017</i></p> <p>Joyce Henry, directrice générale Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada <i>Nommée en février 2018</i></p>	<p>Claude Lefrançois, chef principal Les Communautés, Habitation Office de l'efficacité énergétique, Secteur de l'énergie Ressources naturelles Canada <i>Nommé en septembre 2012</i></p>
<p>Judith Bossé, directrice générale CanmetÉNERGIE, Varennes Secteur de la technologie de l'énergie et de l'innovation Ressources naturelles Canada <i>Nommée en septembre 2017</i></p>	<p>Lisa Dignard, directrice Intégration des énergies renouvelables et distribuées, CanmetÉNERGIE, Varennes Secteur de la technologie de l'énergie et de l'innovation Ressources naturelles Canada <i>Nommée en septembre 2012</i> <i>A démissionné<sup>21</sup> en novembre 2017</i></p>
<p>Eric Gagné, directeur général Direction des stratégies en sciences et technologie Environnement et Changement climatique Canada <i>Nommé en novembre 2013</i> <i>A démissionné<sup>1</sup> en août 2017</i></p>	<p>Vacant</p>
<p>Matt Parry, directeur général Direction de la politique stratégique Environnement et Changement climatique Canada <i>Nommé en juillet 2016</i></p>	<p>Matt Jones, directeur général Développement des politiques, Direction de la politique stratégique Environnement et Changement climatique Canada <i>Nommé en juillet 2016</i></p>
<p>Laura Di Paolo, directrice générale Opérations des programmes, Intégration des programmes Infrastructure Canada <i>Nommée en septembre 2017</i></p>	<p>George Claydon, conseiller principal Politiques et communications, Politiques stratégiques et initiatives prioritaires Infrastructure Canada <i>Nommé en avril 2016</i> <i>A démissionné<sup>21</sup> en septembre 2017</i></p>

<sup>21</sup> A démissionné du Conseil du FMV

## Annexe D : Processus d'évaluation et d'approbation

Les demandes de financement admissibles du Fonds municipal vert (FMV) sont évaluées par le Comité d'évaluation par les pairs du FMV, à la lumière d'une série de critères établis à cette fin par le Conseil du FMV et approuvés par le conseil d'administration de la FCM. Les critères, présentés dans les tableaux D1 à D4, sont utilisés pour évaluer les résultats escomptés en matière de durabilité, l'utilité des connaissances et l'approche de gestion de chaque initiative, en mettant l'accent sur les avantages environnementaux prévus.



Le Comité d'évaluation par les pairs du FMV comprend environ 60 spécialistes indépendants possédant une expertise particulière dans les domaines de l'environnement, de la gestion de projets ou des finances. Le conseil d'administration de la FCM sélectionne tous les membres du Comité. Le tiers des membres sont sélectionnés à partir d'une liste (fournie par les ministres de Ressources naturelles Canada et d'Environnement et Changement climatique Canada) de candidats qualifiés représentant les ministères fédéraux. Les autres membres sont sélectionnés au moyen d'un processus de demande de candidatures. Parmi les candidatures retenues, le tiers est formé de spécialistes des administrations municipales, et l'autre tiers, de spécialistes du secteur privé ou d'organisations non gouvernementales. Les membres sont nommés au sein du Comité pour une période de deux ans, et leur mandat peut être renouvelé pour un ou plusieurs mandats de deux ans, selon la participation, le roulement et l'importance de préserver l'équilibre entre l'expertise technique et financière.

Deux pairs évaluateurs, au minimum, évaluent les demandes portant sur des plans, des études et des projets pilotes, tandis que trois pairs évaluateurs, au minimum, évaluent les demandes visant des projets d'immobilisations. Dans le cas de projets d'immobilisations, les pairs évaluateurs principaux réalisent un exercice de classement additionnel pour conseiller le personnel sur les avantages relatifs des propositions présentées.

Après l'évaluation des pairs, les demandes sont soumises à l'examen du Conseil du FMV. Au cours de cet examen, le Conseil du FMV tient compte de divers facteurs, soit le pointage obtenu dans le cadre de l'évaluation indépendante par les pairs évaluateurs, les priorités de financement du FMV énoncées dans l'Entente de financement entre la FCM et le gouvernement du Canada, l'équilibre régional, l'innovation et les fonds disponibles. Le Conseil du FMV recommande seulement le financement des projets exceptionnels et soumet ses recommandations au conseil d'administration de la FCM.

### Objectifs et secteurs de financement

La FCM accorde du financement du FMV dans cinq secteurs : sites contaminés, énergie, transports, eau et matières résiduelles. Les objectifs généraux de chaque secteur sont les suivants :

-  Promouvoir le réaménagement de sites contaminés et éviter l'aménagement de zones vertes.
-  Réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES par l'efficacité, la conservation, la gestion de la demande et la récupération d'énergie, et en favorisant la consommation d'énergie renouvelable ou résiduaire.

- Réduire la consommation et les émissions de carburants fossiles dans les transports au moyen de projets encourageant les véhicules à occupation multiple ou l'efficacité de carburant ou le passage à des carburants de remplacement pour les parcs de véhicules.
- Réduire la consommation et la perte d'eau potable ou protéger les plans d'eau locaux grâce à différentes mesures, comme la gestion de la demande, la conservation de l'eau, la récupération d'eau ainsi que le traitement des eaux usées ou pluviales.
- Réduire, réutiliser ou recycler des matières qui iraient grossir autrement le flux des déchets, et réduire ainsi les émissions de GES résultant de l'enfouissement.

## Plans, études de faisabilité et projets pilotes

Tableau D1 : Critères d'évaluation des plans

Critères notés	Note maximale
Approche de développement durable	15
Liens avec les plans et les politiques existants	15
Approche systémique	20
Pratiques et technologies novatrices – allant au-delà des améliorations usuelles	10
Potentiel de reproduction et de leçons retenues	10
Capacité de gestion (gestion du projet)	10
Plan de travail	10
Budget	10
<b>Total</b>	<b>100</b>

Tableau D2 : Critères d'évaluation des études de faisabilité et des projets pilotes

Critères notés	Note maximale
Avantages environnementaux prévus	25
Liens avec les plans et les politiques existants	10
Approche systémique	10
Avantages pour la collectivité	5
Pratiques et technologies novatrices – allant au-delà des améliorations usuelles	10
Potentiel de reproduction et leçons retenues	10
Gestion du projet	10
Plan de travail	10
Budget	10
<b>Total</b>	<b>100</b>

## Projets d'immobilisations

Tableau D3 : Critères d'évaluation des projets d'immobilisations – énergie, transports, eau et matières résiduelles

Critères notés	Note maximale
<b>Performance environnementale</b>	
Secteur primaire : conservation de l'eau ou de l'énergie ou réduction des matières résiduelles	20
Secteur secondaire : conservation de l'eau ou de l'énergie ou réduction des matières résiduelles	5
Secteur secondaire : conservation de l'eau ou de l'énergie ou réduction des matières résiduelles	5
Conception, approvisionnement et construction durables	10
<b>Total (performance environnementale)</b>	<b>40</b>
<b>Autres avantages</b>	
Rendement et viabilité sur le plan financier	10
Avantages pour la collectivité	10
Mobilisation de la collectivité	5
Harmonisation avec des plans, des politiques, des programmes et des investissements d'appui	10
Systèmes de mesure	10
Potentiel de reproduction	15
<b>Total (autres avantages)</b>	<b>60</b>
<b>Note totale</b>	<b>100</b>

Gestion du projet	Échelle d'évaluation vert jaune rouge <sup>22</sup>
Équipe affectée au projet	Vert-jaune-rouge
Gestion des risques et calendrier	Vert-jaune-rouge
Financement	Vert-jaune-rouge

<sup>22</sup> Pour la gestion de projet, l'évaluation est effectuée en fonction de l'échelle « vert-jaune-rouge » rappelant les feux de circulation. Un **feu rouge** indique que les pairs évaluateurs ont cerné des problèmes importants, comme des faiblesses dans la planification, l'équipe de projet ou le budget, ou d'importantes lacunes dans la conception qui pourraient empêcher de mener à bien le projet dans le respect du calendrier ou du budget ou d'en tirer les résultats escomptés. Un **feu jaune** indique que les pairs évaluateurs ont cerné certaines faiblesses ou certains problèmes sans gravité. Le demandeur aurait avantage à les corriger, mais quoi qu'il en soit, le projet pourrait être achevé et produire les résultats escomptés. Un **feu vert** indique que les pairs évaluateurs n'ont rien cerné qui soit digne de mention.

Tableau D4 : Critères d'évaluation des projets d'immobilisations – sites contaminés

Critères notés	Note maximale
<b>Performance environnementale</b>	
Remise en état de sites contaminés, gestion des risques et valorisation énergétique des sites contaminés – avantages environnementaux directs	30
Pratiques de développement durable	10
<b>Total (performance environnementale)</b>	<b>40</b>
<b>Autres avantages</b>	
Rendement et viabilité sur le plan financier	10
Avantages pour la collectivité	10
Mobilisation de la collectivité	10
Harmonisation avec des plans, des politiques, des programmes et des investissements d'appui	10
Systèmes de mesure	10
Potentiel de reproduction par d'autres municipalités	10
<b>Total (autres avantages)</b>	<b>60</b>
<b>Note totale</b>	<b>100</b>

Gestion du projet	Échelle d'évaluation vert jaune rouge <sup>23</sup>
Équipe affectée au projet	Vert-jaune-rouge
Gestion des risques et calendrier	Vert-jaune-rouge
Financement	Vert-jaune-rouge

<sup>23</sup> Pour la gestion de projet, l'évaluation est effectuée en fonction de l'échelle « vert-jaune-rouge » rappelant les feux de circulation. Un **feu rouge** indique que les pairs évaluateurs ont cerné des problèmes importants, comme des faiblesses dans la planification, l'équipe de projet ou le budget, ou d'importantes lacunes dans la conception qui pourraient empêcher de mener à bien le projet dans le respect du calendrier ou du budget ou d'en tirer les résultats escomptés. Un **feu jaune** indique que les pairs évaluateurs ont cerné certaines faiblesses ou certains problèmes sans gravité. Le demandeur aurait avantage à les corriger, mais quoi qu'il en soit, le projet pourrait être achevé et produire les résultats escomptés. Un **feu vert** indique que les pairs évaluateurs n'ont rien cerné qui soit digne de mention.

## Annexe E : Projets approuvés par le FMV en 2017-2018

Le Comité exécutif de la FCM a approuvé les projets suivants en 2017-2018. Ces projets avaient d'abord été soumis à une évaluation qui a permis de conclure qu'ils offraient des possibilités d'améliorations considérables sur le plan de la qualité de l'air, de l'eau ou du sol de même que des réductions des émissions de GES.

Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV	Prêt du FMV	Valeur totale du projet <sup>24</sup>
<b>Alberta</b>				
Rénovation d'un bâtiment administratif à consommation énergétique nette zéro (FMV 15220)	Ville de Devon	310 200	2 079 400	2 989 200
Ville de Devon : Étude de faisabilité – Analyse d'audit pour la rénovation d'un bâtiment à consommation énergétique nette zéro (FMV 15199)	Ville de Devon	9 000		33 300
Évaluation environnementale de site, phase II – 5001, 52 <sup>e</sup> rue (FMV 15185)	Ville de Mayerthorpe	79 600		159 100
Programme de réhabilitation environnementale relatif à une ancienne aire de services opérationnels (FMV 15156)	Comté de Mountain View	21 500		42 900
Évaluation du site d'enfouissement de Waskatenau (FMV 15388)	Comté de Smoky Lake	42 500		84 900
Plan de réaménagement durable d'un secteur riverain à Sylvan Lake (FMV 15228)	Ville de Sylvan Lake	101 300		225 200
Projet de gestion des eaux pluviales de Wainwright au moyen de la technologie à siphon à énergie verte (FMV 15219)	Ville de Wainwright	750 000	5 000 000	16 268 400
Traitement des eaux usées pour un champ de culture biologique d'algues dans le hameau de Rosebud (FMV 15164)	Symbiotic EnviroTek Inc.	350 000		1 116 400

<sup>24</sup> Valeur totale du projet déclarée par le demandeur

Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV	Prêt du FMV	Valeur totale du projet <sup>24</sup>
<b>Colombie-Britannique</b>				
Projet pilote relatif au parc automobile à zéro émission du district régional de Capital (FMV 15201)	District régional de Capital	350 000		1 102 000
Valorisation des déchets organiques et des matières recyclables dans des immeubles commerciaux et à logements multiples : assistance technique et communication (FMV 15206)	District de Squamish	20 000		40 000
Centre communautaire à Clayton (projet d'immobilisations) (FMV 15496)	Ville de Surrey	750 000	5 000 000	41 800 000
Étude de faisabilité – Centre communautaire à Clayton (FMV 15368)	Ville de Surrey	175 000		1 375 700
Projet <i>Sustainability in Action</i> de Newton (FMV 15192)	Ville de Surrey	44 700		95 900
Étude détaillée du site contaminé de la coopérative de Terrace et travaux environnementaux finaux sur le site (FMV 15167)	Ville de Terrace	61 900		123 700
Étude préliminaire du site, phase II – Complexe historique de la scierie (FMV 15403)	Valemount Community Forest Company Limited	30 100		60 200
Première caserne passive au Canada : la caserne n° 17 de Vancouver (FMV 15226)	Ville de Vancouver	300 000	2 000 000	17 600 000
<b>Manitoba</b>				
Plan d'action relatif à l'aménagement de quartiers durables dans le village de Dunnottar (FMV 15196)	Village de Dunnottar	38 200		87 300
Système zéro déchet dans le sud-ouest du Manitoba (FMV 15187)	Municipalité rurale de Minto-Odanah	350 000		767 000
Nouvelle usine de traitement des eaux usées de la Ville de Selkirk (FMV 15494)	Ville de Selkirk	750 000	5 000 000	39 473 800
Expansion du bassin de stabilisation des eaux usées du village de St-Pierre-Jolys (FMV 15223)	Village de St-Pierre-Jolys	61 900	412 600	2 810 300



Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV	Prêt du FMV	Valeur totale du projet <sup>24</sup>
Park City Commons – Évaluation du site et plan d’action de réhabilitation pour le réaménagement de sites contaminés (FMV 15139)	Coentreprise Park City Commons	106 900		213 800
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Centre environnemental du Grand Miramichi (FMV 15208)	Commission de services régionaux du Grand Miramichi	27 500		55 000
Étude de faisabilité – Complexe à consommation énergétique nette zéro à Petit-Rocher (FMV 15118)	Village de Petit-Rocher	175 000		428 000
Plan d’action d’aménagement de quartiers durables dans la péninsule centrale (FMV 15183)	Ville de Saint John	132 200		422 200
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Nouvel immeuble administratif à consommation énergétique nette zéro (création d’un immeuble polyvalent net zéro desservant plusieurs municipalités) (FMV 15490)	Ville de Berwick	41 322	275 478	2 896 000
Système énergétique communautaire à faibles émissions de carbone au centre-ville de Sydney (FMV 15507)	Enwave Energy Corporation	74 700		175 400
<b>Ontario</b>				
Réaménagement du Riverfront Civic Centre Plaza (FMV 15239)	Ville d’Amherstburg	142 900		285 800
Évaluation environnementale de site, phase II – 25, Daniel Street North (FMV 15314)	Ville d’Arnprior	23 000		46 000
Protection de l’environnement par l’amélioration du système de traitement des eaux usées de Brockton (FMV 15467)	Municipalité de Brockton	17 900		35 800
Projet pilote en technologie de gestion des eaux pluviales de Collingwood (FMV 15207)	Ville de Collingwood	350 000		921 800

Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV	Prêt du FMV	Valeur totale du projet <sup>24</sup>
Nouveau dépôt central de travaux publics et caserne de pompiers (FMV 15194)	Canton de Douro-Dummer	49 200		98 400
Remise en état du site d'enfouissement de Blackstock (FMV 15213)	Municipalité régionale de Durham	350 000		1 068 000
Projet pilote de remise en état environnementale du site de l'ancienne école St. Theresa (route Corbeil et parc adjacent du cénotaphe) (FMV 15329)	Municipalité d'East Ferris	350 000		937 900
Démonstration du potentiel d'un changement de type de carburant dans la Ville de Georgina (FMV 15211)	Ontario Water Centre	350 000		1 207 000
Travaux environnementaux liés à la mise hors service de réservoirs de stockage de combustibles (FMV 15552)	Ville de Guelph	150 700		301 400
Transformation de la tour Ken Soble (FMV 15225)	CityHousing Hamilton	750 000	5 000 000	17 221 600
Ville de Kawartha Lakes – Immeuble novateur à vocation mixte et à consommation énergétique nette zéro (FMV 15491)	Ville de Kawartha Lakes	750 000	5 000 000	12 279 479
Projet de réaménagement de l'usine Bailey Broom (FMV 15313)	RAW Factory Inc.	174 800		416 000
Essais et évaluation des risques des anciennes propriétés Cohen (FMV 15141)	PNHD Developments Inc.	190 000		496 300
Évaluation environnementale de site, phase II – 1100, Montreal Street (FMV 15151)	Ville de Kingston	26 200		52 300
Aire de la baie de Midland (FMV 15363)	Ville de Midland	136 100		272 600
Évaluation des risques écologiques et à la santé humaine : Ojibwa Landing (FMV 15188)	Ville de Penetanguishene	50 100		100 100
Eaux usées – Optimisation des effluents de l'étang (FMV 15478)	Canton de Russell	50 400		100 800

Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV	Prêt du FMV	Valeur totale du projet <sup>24</sup>
Étude de faisabilité d'évaluation environnementale municipale sur la capacité de traitement des eaux usées de Dundalk (FMV 15184)	Canton de Southgate	87 700		192 900
Accélération de la profonde amélioration énergétique d'immeubles multirésidentiels (FMV 15497)	Toronto Atmospheric Fund	750 000	5 000 000	8 770 164
Projet pilote de Port Lands – Restauration écologique de la rivière Don et réaménagement du terrain (FMV 15504)	Waterfront Toronto	350 000		2 202 609
Projet pilote de gestion des eaux pluviales de l'étang 53 de la Ville de Waterloo (FMV 15179)	Ville de Waterloo	350 000		1 385 500
Cogénération aux usines de traitement des eaux usées de Kitchener, de Waterloo et de Galt (FMV 15498)	Municipalité régionale de Waterloo	750 000	5 000 000	17 282 500
Mise à jour du plan d'amélioration communautaire de Welland – sites contaminés (FMV 15202)	Ville de Welland	29 000		58 000
<b>Québec</b>				
Réhabilitation du site Roy – Complexe hôtelier et marché public (FMV 15371)	Ville d'Asbestos	59 400		118 800
Projet pilote de démonstration du traitement mécanique et biologique pour le compostage des matières organiques présentes dans les ordures ménagères municipales (FMV 15214)	Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska	349 900		1 515 000
Évaluation environnementale, phase II, pour l'aménagement d'un sentier à usages multiples sur la voie ferrée de la Municipalité de Chelsea, et études géotechniques pour réduire les risques au minimum et assurer l'utilisation sécuritaire du sentier (FMV 15218)	Municipalité de Chelsea	155 900		311 700
Projet pilote de la collecte intelligente en comparaison à la collecte des déchets à fréquence réduite, à Drummondville (FMV 15209)	Ville de Drummondville	73 600		147 200

Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV	Prêt du FMV	Valeur totale du projet <sup>24</sup>
Le Colibri – Bureau à consommation énergétique nette zéro (marina) – Lac-Mégantic (FMV 15205)	Le Colibri – Lac-Mégantic	175 000		360 400
Revitalisation des anciens districts de la Ville de Lévis (FMV 15148)	Ville de Lévis	175 000		496 400
Travaux de transformation majeurs – Auditorium de Verdun et aréna Denis-Savard (FMV 15501)	Ville de Montréal	750 000	5 000 000	25 394 200
Caractérisation de site contaminé (évaluation environnementale de site, phase II) (FMV 15384)	Ville de Plessisville	92 200		191 900
Étude de faisabilité pour la remise en état de l'ancienne usine Stanley à Roxton Pond; caractérisation, analyse de la méthode de décontamination optimale et plan de réhabilitation (FMV 15197)	9034-8673 Québec Inc.	60 200		124 000
Remplacement de deux semi-remorques par deux nouveaux camions fonctionnant au biodiesel, et de deux camions à essence par deux véhicules hybrides (FMV 15222)	Municipalité de Saint-Antonin	76 700	511 400	747 200
Programme spécial d'urbanisme du secteur de la 20 <sup>e</sup> rue à Saint-Zotique (FMV 15245)	Municipalité de Saint-Zotique	18 400		37 700
Plan de réduction des gaz à effet de serre de la Ville de Sherbrooke (FMV 15190)	Ville de Sherbrooke	45 900		123 600
Plan stratégique en développement durable de la Municipalité de Stoke (FMV 15186)	Municipalité de Stoke	17 700		37 600
Remplacement de l'huile n° 2 par des granules produites localement (FMV 15203)	Municipalité de Taschereau	19 800		39 600
<b>Saskatchewan</b>				
Agrandissement de l'usine de traitement des eaux usées de Humboldt – Étude de faisabilité et ingénierie (FMV 15433)	Ville de Humboldt	151 000		301 900

Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV	Prêt du FMV	Valeur totale du projet <sup>24</sup>
Réaménagement de sites contaminés sur la 15 <sup>e</sup> rue à Prince Albert (FMV 15316)	Ville de Prince Albert	67 400		134 700
Plan d'action et d'établissement des priorités pour les sites contaminés à Prince Albert (FMV 15366)	Ville de Prince Albert	24 200		48 400
<b>Total</b>		<b>13 693 822 \$</b>	<b>45 278 878 \$</b>	<b>226 308 952 \$</b>

## Annexe F : Résultats environnementaux

**Tableau F1 : Avantages environnementaux prévus des projets d'immobilisations (projets approuvés dont les résultats n'ont pas encore été communiqués), de la création du FMV à 2017-2018<sup>25</sup>**

Secteurs		Indicateurs							
		N <sup>b</sup> re de projets	Superficie récupérée <sup>26</sup> (ha)	Milieus contaminés <sup>27</sup> (m <sup>3</sup> )	Émissions de GES <sup>28</sup> évitées (tonnes eCO <sub>2</sub> /an) <sup>29</sup>	Émissions de PCA <sup>4</sup> évitées (kg/an) <sup>30</sup>	Matières résiduelles valorisées (tonnes/an)	Eaux <sup>31</sup> traitées (m <sup>3</sup> /an)	Réduction de consommation d'eau (m <sup>3</sup> /an)
Sites contaminés	Approuvés en 2017-2018	0	0	0	0	0	0	0	0
	Depuis la création du FMV <sup>32</sup>	2	25	144 734	741	3 847	0	0	0
Énergie	Approuvés en 2017-2018	8	0	0	3 280	21 777	121	0	47 401
	Depuis la création du FMV	26	4	0	212 752	370 044	121	0	106 034
Transports	Approuvés en 2017-2018	1	0	0	46	118	0	0	0
	Depuis la création du FMV	4	0	0	3 628	19 190	0	0	0
Matières résiduelles	Approuvés en 2017-2018	0	0	0	0	0	0	0	0
	Depuis la création du FMV	6	0	0	326 771	149 962	213 768	0	0
Eau	Approuvés en 2017-2018	2	0	0	454	1 418	0	1 679 000	0
	Depuis la création du FMV	10	0	0	1 124	1 450	15	8 167 193	5 707
Total	Approuvés en 2017-2018	11 <sup>33</sup>	0	0	3 780	23 313	121	1 679 000	47 401
	Depuis la création du FMV	48	29	144 734	545 017	544 493	213 904	8 167 193	111 741

<sup>25</sup> Comme il a été mentionné dans le rapport annuel 2016-2017, les données relatives au volume d'eau traitée et aux émissions de GES et de PCA évitées ont été révisées. De plus, la quantité de matières contaminées gérées a aussi été ajustée.

<sup>26</sup> Comprend la superficie récupérée en vue d'un usage productif sans remise en état.

<sup>27</sup> Comprend le sol et les eaux souterraines contaminés.

<sup>28</sup> Pour une explication des abréviations, consultez la liste à la fin de cette section.

<sup>29</sup> Les émissions de GES des projets du secteur de l'énergie sont calculées selon l'intensité provinciale ou territoriale moyenne des émissions pour l'électricité.

Le FMV soutient des projets de conservation et d'amélioration de l'efficacité énergétique, ce qui ne se traduit pas toujours par des modifications considérables dans les émissions de GES. Les différentes sources d'électricité provinciales ou territoriales en sont la raison, car certaines produisent plus d'émissions de carbone que d'autres.

<sup>30</sup> Les émissions de PCA comprennent les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), les oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>), les composés organiques volatils (COV) et les particules fines (PM<sub>10</sub>).

<sup>31</sup> Comprend l'eau potable et les eaux usées traitées.

<sup>32</sup> Veuillez noter que le projet FMV 15127 de réaménagement d'un site contaminé, approuvé en 2016-2017, a été le premier projet de ce genre à comporter un volet d'efficacité énergétique.

<sup>33</sup> Treize demandes de subvention pour des projets d'immobilisations ont été approuvées en 2017-2018. Cependant, les demandeurs ont ensuite retiré deux demandes au cours du même l'exercice.

Veillez prendre note qu'un projet est absent du tableau ci-dessus. En 2017-2018, la Ville de Wainwright (Alb.) a reçu l'approbation d'un projet d'immobilisations (FMV 15219) en vertu du volet du FMV de gestion de la qualité des eaux de ruissellement, car le projet a démontré avoir le potentiel d'éliminer 80 % du total des matières solides en suspension provenant du ruissellement des eaux pluviales. Les projets précédents de gestion des eaux pluviales étaient présentés en fonction des eaux pluviales gérées. Le personnel élabore actuellement une méthode pour communiquer de façon utile la réduction du total des matières solides en suspension, et cette information figurera dans le prochain rapport annuel.

**Tableau F2 : Avantages environnementaux prévus comparativement aux avantages environnementaux réels des projets d'immobilisations qui ont fait l'objet d'un rapport en 2017-2018<sup>34,35</sup>**

Secteurs		Indicateurs							
		Nombre de projets	Superficie récupérée (ha)	Milieux contaminés gérés (m <sup>3</sup> )	Émissions de GES évitées (tonnes eCO <sub>2</sub> /an)	Émissions de PCA évitées (kg/an)	Matières résiduelles valorisées (tonnes/an)	Eaux traitées (m <sup>3</sup> /an)	Réduction de consommation d'eau (m <sup>3</sup> /an)
Sites contaminés	Approuvés en 2017-2018	0	0	0	0	0	0	0	0
	Depuis la création du FMV	2	25	144 734	741	3 847	0	0	0
Énergie	Approuvés en 2017-2018	8	0	0	3 280	21 777	121	0	47 401
	Depuis la création du FMV	26	4	0	212 752	370 044	121	0	106 034
Transports	Approuvés en 2017-2018	1	0	0	46	118	0	0	0
	Depuis la création du FMV	4	0	0	3 628	19 190	0	0	0
Matières résiduelles	Approuvés en 2017-2018	0	0	0	0	0	0	0	0
	Depuis la création du FMV	6	0	0	326 771	149 962	213 768	0	0
Eau	Approuvés en 2017-2018	2	0	0	454	1 418	0	1 679 000	0
	Depuis la création du FMV	10	0	0	1 124	1 450	15	8 167 193	5 707
Total	Approuvés en 2017-2018	11	0	0	3 780	23 313	121	1 679 000	47 401
	Depuis la création du FMV	48	29	144 734	545 017	544 493	213 904	8 167 193	111 741

<sup>34</sup> Voir le tableau F4 pour le détail des résultats environnementaux des projets ayant fait l'objet de rapports en 2017-2018.

<sup>35</sup> Pour une explication des abréviations, consultez la liste à la fin de cette section.

### **Tableau F3 : Avantages environnementaux prévus comparativement aux avantages environnementaux réels des projets d'immobilisations achevés depuis la création du FMV selon les rapports soumis (mis à jour pour 2017-2018)<sup>36 37</sup>**

Il convient de mentionner que certains projets n'atteignent pas le rendement escompté un an après leur démarrage. C'est ce qui explique les écarts entre les résultats prévus et les résultats réels dans le tableau F2. Dans la plupart des cas, cependant, les projets ont atteint ou dépassé le rendement escompté. Onze projets d'immobilisations achevés depuis la création du FMV (sept dans le secteur de l'eau, trois dans le secteur de l'énergie et un dans le secteur des sites contaminés) n'ont pas fait état des résultats environnementaux obtenus. En voici les détails :

- Un projet a été annulé après un versement partiel du financement. La municipalité a achevé le projet, mais les rapports sur les résultats environnementaux n'ont pas été soumis au FMV de la FCM.
- Les fonds pour le volet sites contaminés du projet Fort Rouge à Winnipeg (Man.) ont été versés en 2015-2016. Cependant, les rapports sur les résultats environnementaux n'ont pas été soumis à l'époque. Les résultats réels seront soumis lorsque les volets énergie et transports seront mis en œuvre.
- Un projet a été achevé (le prêt a été entièrement décaissé), mais le FMV n'a pas reçu le rapport sur les résultats environnementaux. Le Conseil du FMV a décidé de mettre fin au projet en mai 2014. La subvention n'a pas été déboursée.
- Un projet a été achevé (le prêt a été entièrement décaissé), mais le FMV n'a pas reçu le rapport sur les résultats environnementaux (le demandeur s'est retiré avant la réception du rapport).
- En raison des exigences de production de rapports de l'époque, six projets n'ont pas fourni d'information suffisante pour établir les avantages environnementaux réels.
- Un projet approuvé en 2002 a présenté un impact environnemental qui ne correspond à aucun de nos indicateurs environnementaux existants (l'objectif du projet était d'améliorer la qualité de la boue seulement).

<sup>36</sup> Certains résultats environnementaux ont été indiqués dans les rapports d'avancement de deux projets d'immobilisations (un dans le secteur de l'eau [eaux usées] et l'autre dans le secteur de l'énergie), mais les projets ou les rapports finaux, ou les deux, n'ont pu être achevés. Ces projets ont été annulés après un versement partiel du financement, mais certains des résultats environnementaux sont inclus aux présentes.

<sup>37</sup> Pour une explication des abréviations, consultez la liste à la fin de cette section.



En tout, 155 projets d'immobilisations ont été achevés depuis la création du FMV. Parmi ces projets achevés, 144 ont fait état de leur performance environnementale.

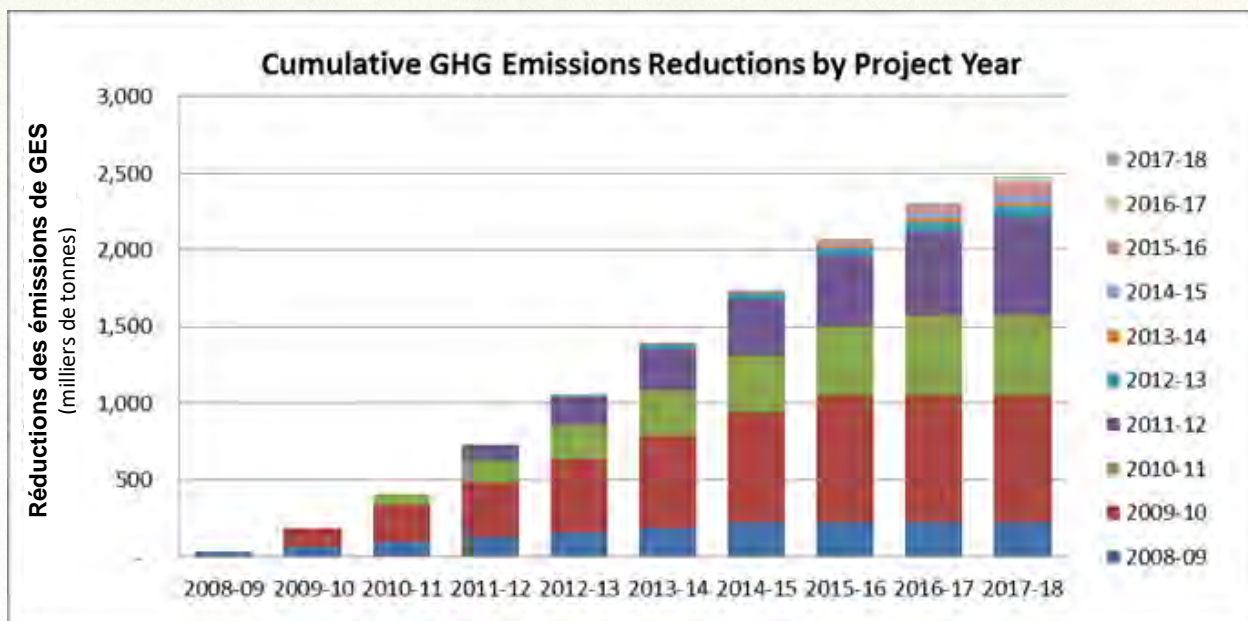
		Secteurs					Total	
		Sites contaminés	Énergie	Transports	Matières résiduelles	Eau		
<b>Nombre de projets</b>		<b>9</b>	<b>76</b>	<b>5</b>	<b>16</b>	<b>38</b>	<b>144</b>	
Indicateurs	Superficie récupérée (ha)	Prévu	94	0	0	0	0	94
		Réel	94	0	0	0	0	94
	Milieux contaminés gérés (m <sup>3</sup> )	Prévu	193 272	0	0	0	0	193 272
		Réel	191 768	0	0	0	0	191 768
	Émissions de GES évitées (tonnes eCO <sub>2</sub> /an)	Prévu	0	215 532	27 249	406 748	7 424	656 953
		Réel	0	177 203	28 390	171 920	12 967	390 480
	Émissions de PCA évitées (kg/an)	Prévu	0	470 367	133 822	8 137	18 545	630 871
		Réel	0	297 654	141 065	8 073	7 077	453 869
	Matières résiduelles valorisées (tonnes/an)	Prévu	0	178	0	253 836	0	254 014
		Réel	0	1 722	0	171 874	0	173 596
	Eaux traitées (m <sup>3</sup> /an)	Prévu	0	0	0	0	271 963 328	271 963 328
		Réel	0	0	0	0	243 478 559	243 478 559
	Réduction de consommation d'eau (m <sup>3</sup> /an)	Prévu	0	8 949	0	0	490 322	499 272
		Réel	0	41 764	0	0	281 539	323 303
	Déchets solides traités (m <sup>3</sup> )	Prévu	0	0	0	0	7 000	7 000
		Réel	0	0	0	0	34 675	34 675
Eaux pluviales gérées (m <sup>3</sup> /an)	Prévu	0	0	0	0	1 552	1 552	
	Réel	0	0	0	0	1 552	1 552	

## Déclaration des émissions de GES

La méthode du FMV pour rendre compte des émissions de GES évitées grâce à des initiatives financées comporte deux composantes. La première : les avantages liés à la réduction cumulative annuelle (un an seulement) des émissions de GES présentés au tableau F3. Le deuxième élément est fondé sur des normes internationalement reconnues de présentation des émissions de GES, selon lesquelles on suppose que les projets financés par le FMV donnent de meilleurs résultats que « si rien n'avait été fait », même après la première année d'exploitation. En se basant sur cette hypothèse, le FMV déterminera les émissions cumulatives de GES évitées à l'aide de ces résultats supérieurs aux résultats prévisibles si rien n'avait été fait, pendant une période consécutive de sept ans – soit une période égale à la période d'attribution de crédits du Mécanisme de développement propre des Nations Unies. Chaque année, toute modification dans le bilan carbone de l'électricité du réseau consommée sera incorporée dans les réductions de l'année. Cette méthode produit un portrait plus juste des impacts positifs globaux sur les GES des projets financés par le FMV. Comme le montre la figure F1, selon cette méthode, les réductions cumulatives globales d'émissions de GES de tous les projets du FMV qui ont fait l'objet de rapports jusqu'ici sont de **2,5 millions de tonnes**. Ce chiffre est plusieurs fois supérieur à celui des réductions cumulatives annuelles (un an seulement), indiqué dans le tableau F3, soit **390 480 tonnes**.

Comme le montre la figure F1, les réductions cumulatives d'émissions de GES depuis 2012-2013 sont inférieures à celles des années précédentes. Cela s'explique par le fait que moins de projets d'immobilisations ont reçu du financement, moins de projets ont été achevés pendant cette période et les rapports finaux sur les résultats environnementaux n'ont pas encore été fournis. Le graphique peut également refléter l'influence d'autres facteurs, y compris l'augmentation du nombre de projets axés sur le traitement des eaux usées au cours de ces dernières années, la création d'un réseau de distribution d'électricité plus propre en Ontario et une augmentation du nombre des projets provenant du Québec, où l'hydroélectricité domine.

Figure F1 : Réductions cumulatives d'émissions de GES par année de projet



**Tableau F4 : Détail des résultats environnementaux des projets ayant fait l'objet de rapports en 2017-2018**

Description du projet	Résultats prévus	Résultats réels	Commentaires
1) Ville de Varennes (Qc)  Année d'approbation : 2013-2014 Secteur : Énergie  <b>Nouvelle bibliothèque multifonctionnelle écoénergétique</b> FMV 12112	Réduction des émissions de GES de 1,24 tonne/an	Réduction des émissions de GES de 1,25 tonne/an	Même si la performance énergétique de l'immeuble suit le modèle établi, la consommation énergétique des bornes de recharge de véhicules électriques et les exigences d'éclairage ont été plus élevées que prévu (en raison des changements des conditions d'exploitation, p. ex., recharge gratuite, heures d'ouverture prolongées et éclairage extérieur pendant la nuit), par conséquent, l'immeuble n'est pas encore net zéro. Le demandeur s'efforce actuellement de régler les problèmes et vise encore une consommation énergétique nette zéro.  Même si l'immeuble n'est pas encore net zéro, il a tout de même offert un rendement exceptionnel et atteint une réduction de 94 % de sa consommation énergétique par rapport au bâtiment de référence défini selon les exigences de 1997 du CMNÉB. La consommation d'eau de l'immeuble a aussi été réduite de 27 %.
	Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 2 134 GJ/an	Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 2 159 GJ/an	
	Production de 507 GJ/an d'énergie renouvelable	Production de 488 GJ/an d'énergie renouvelable	
	Réduction de la consommation d'eau de 125 m <sup>3</sup> /an	Réduction de la consommation d'eau de 127 m <sup>3</sup> /an	
2) MRC de Kamouraska (Qc)  Année d'approbation : 2012-2013 Secteur : Énergie  <b>Édifice Claude-Bécharde : bâtiment supramunicipal issu d'un système écoénergétique mixte</b> FMV 12041	Réduction des émissions de GES de 0,34 tonne/an	Réduction des émissions de GES de 0,36 tonne/an	La MRC de Kamouraska a construit un immeuble à haut rendement énergétique pour satisfaire aux exigences administratives de la MRC et de cinq autres organismes publics. L'immeuble comporte des puits géothermiques verticaux et horizontaux et du chauffage solaire actif et passif. À l'origine, le projet comprenait une technologie novatrice de récupération de chauffage à partir des eaux usées municipales. Le système de récupération de chauffage a été éliminé à l'étape de la conception, car la tuyauterie était située sous la route, ce qui rendait inabordable le coût de mise en œuvre. Le système de récupération de chauffage a été remplacé par des puits géothermiques. Toute l'énergie renouvelable est utilisée dans l'immeuble et les exigences énergétiques supplémentaires sont satisfaites à partir du réseau électrique. Indépendamment des ajustements, le projet a obtenu de bons résultats et atteint une réduction de 48 % de la consommation énergétique.
	Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 584 GJ/an	Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 616 GJ/an	
	Production de 94 GJ/an d'énergie renouvelable	Production de 98 GJ/an d'énergie renouvelable	

Description du projet	Résultats prévus	Résultats réels	Commentaires
3) District de Sechelt (C.-B.)  Année d'approbation : 2013-2014 Secteur : Eau  <b>Usine novatrice de traitement des eaux usées du district de Sechelt</b> FMV 13005	949 000 m <sup>3</sup> /an d'eaux usées traitées selon les normes de qualité de l'eau du CCME	839 849 m <sup>3</sup> /an d'eaux usées traitées selon les normes de qualité de l'eau du CCME	Le district de Sechelt a construit une nouvelle usine de traitement des eaux usées qui a obtenu la certification LEED Or. L'usine intègre des systèmes de traitement tertiaire et un nouveau type de traitement basé sur le système Organica, un réacteur à fonctionnement discontinu qui utilise des plantes.
	Réduction des émissions de GES de 26 tonnes/an	Réduction des émissions de GES de 11 tonnes/an	Le projet a satisfait aux exigences du contrat. La consommation énergétique a été plus élevée que prévu, ce qui, selon un rapport réalisé par un tiers, est dû à la modélisation inexacte de la consommation d'énergie (habituelle avec la plupart de modèles énergétiques). Les économies d'eau ont été inférieures aux prévisions établies à l'étape d'approbation, à cause d'une erreur au moment de remplir le formulaire de demande. Les résultats prévus définitifs ont été ajustés pour corriger cette erreur.
	Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 3 797 GJ/an	Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 2 817 GJ/an	
	Réduction de la consommation d'eau de 12 525 m <sup>3</sup> /an	Réduction de la consommation d'eau de 13 674 m <sup>3</sup> /an	
4) Municipalité de Saint-Ubalde (Qc)  Année d'approbation : 2012-2013 Secteur : Énergie  <b>Système de chauffage communautaire et usine de granulés de bois</b> FMV 12057	Réduction des émissions de GES de 131 tonnes/an	Réduction des émissions de GES de 132 tonnes/an	La municipalité de Saint-Ubalde prévoyait initialement de construire un système de chauffage communautaire alimenté par de la biomasse provenant de résidus de l'industrie forestière, afin de réduire les coûts et les émissions de particules fines et de GES générées par le chauffage de huit immeubles municipaux et institutionnels.
	Baisse de la consommation d'énergie de 3 164 GJ/an (baisse d'électricité de 1 327 GJ, baisse de mazout léger de 1 837 GJ)	Baisse de la consommation d'énergie de 3 132 GJ/an (baisse d'électricité de 1 283 GJ, baisse de mazout léger de 1 850 GJ)	Au cours du projet, le demandeur a divisé le système de chauffage communautaire en deux systèmes distincts, à cause des coûts plus élevés et de la rentabilité moindre associés à un système unique. Trois des huit immeubles mentionnés à l'origine du projet ont été retirés, tandis qu'un deuxième système communautaire a été branché aux bureaux, au garage et à l'atelier du Groupe Savard et Fils, et les résultats prévus ont été ajustés en conséquence.
	178 tonnes de résidus de bois non enfouies par année, l'équivalent de 3 421 GJ d'énergie tirée de biomasse résiduelle	179 tonnes de résidus de bois non enfouies par année, l'équivalent de 3 442 GJ d'énergie tirée de biomasse résiduelle	

Description du projet	Résultats prévus	Résultats réels	Commentaires
5) Ville de Thorold (Ont.) / Thorold Park Redevelopment Inc.  Année d'approbation : 2010-2011 Secteur : Sites contaminés  <b>Réaménagement du parc Thorold</b> FMV 11002	17 hectares de terrains régénérés en vue d'un usage productif	17 hectares de terrains régénérés en vue d'un usage productif	<p>Le projet de réaménagement du parc Thorold a entraîné le réaménagement de 17 hectares de terrains industriels à des fins résidentielles. Le site se trouve dans l'ancien terrain d'Exolon, à l'emplacement d'une vieille usine et d'une décharge. Trois dossiers sur l'état d'un site ont été présentés au ministère de l'Environnement de l'Ontario, et le quatrième le sera au cours des prochains mois.</p> <p>Les efforts de remise en état selon les normes provinciales ont porté sur le nettoyage de la décharge industrielle autorisée, où quelque 265 340 tonnes de déchets ont été recyclés et remis en usage productif comme additifs à ciment, catalyseurs de fusion et graphite recyclé. Parmi les techniques employées, on retrouve un processus novateur d'évaluation et de recyclage sur place, ainsi que la démolition et la récupération ou la réutilisation des structures du site. Le volet de développement du projet progresse comme prévu, l'entretien du site étant assuré et la construction de logements étant prévue à partir de l'été 2018. Même si c'était le cas à l'origine, la décharge située à l'emplacement de l'ancienne usine chimique n'a pas été incluse dans le projet. Thorold Park Redevelopment Inc. espère conclure l'achat de la propriété en 2018.</p>
	122 000 m <sup>3</sup> de déchets industriels recyclés et retirés du site	13 120 m <sup>3</sup> de déchets industriels recyclés et retirés du site	

## Liste des abréviations

- PCA : principaux contaminants atmosphériques
- GES : gaz à effet de serre
- GJ : gigajoules
- ICI : industriel, commercial et institutionnel
- CNÉB : Code national de l'énergie pour les bâtiments
- MRC : municipalité régionale de comté

## Annexe G : Ressources et activités de partage des connaissances

Le Fonds municipal vert (FMV) de la FCM a tenu des ateliers et des webinaires, et élaboré plusieurs études de cas et autres ressources pédagogiques en 2017-2018. Si, cette année, une grande partie des ressources a été destinée à la conception et à la mise en œuvre du programme de la Conférence sur les collectivités durables, tenue en février 2018, les activités se sont poursuivies dans les trois domaines prioritaires suivants : gestion des actifs, réhabilitation de sites contaminés et changements climatiques. Cette année, on a aussi évalué le programme des Services de partage des connaissances au cours de la période 2015-2018 et élaboré un nouveau plan quinquennal (2018-2023) qui coïnciderait avec les livrables et les blocs de tâches définis dans le nouveau plan quinquennal du FMV.

Le programme de la Conférence sur les collectivités durables est dirigé par l'équipe Services de partage des connaissances du FMV et sa mise en œuvre exige des ressources considérables (en termes de budget et de temps du personnel). Selon les résultats du sondage réalisé après la Conférence sur les collectivités durables 2018 auprès des délégués, 97 % d'entre eux étaient très satisfaits ou satisfaits, 88 % ont affirmé que le volume de contenu était approprié et 84 % ont indiqué qu'ils étaient prêts à appliquer les connaissances acquises pendant la conférence dans leur travail quotidien. Même si les ressources postérieures à la conférence n'ont été publiées qu'à la fin de février, il faut souligner qu'il y a eu 533 consultations de pages uniques du 16 février au 12 avril. De plus, on a répertorié 1 354 clics sur la galerie de photos Facebook de la conférence entre ces dates. Le programme de la Conférence sur les collectivités durables s'ajoute aux autres efforts déployés par le FMV pour mobiliser les connaissances tirées des projets financés et élargir la reproduction de ces projets.

Le FMV a aussi fait un suivi de la participation aux activités et de la consultation des ressources de partage des connaissances qu'il a élaborées et mobilisées dans trois domaines prioritaires : gestion des actifs, réhabilitation de sites contaminés et changements climatiques. Les ressources ont été diffusées par des bulletins électroniques et des présentations dans le cadre d'événements d'importance. Elles ont également servi d'outils d'apprentissage aux ateliers organisés au cours de l'année. Veuillez consulter nos ressources de partage des connaissances sur le [site Web](#) de la FCM.

### Activités axées sur la reproduction des projets

Cette année, le FMV de la FCM a poursuivi son travail d'élaboration et de mobilisation des connaissances dans les domaines de la gestion et du traitement des eaux usées. La FCM a ciblé ces domaines en priorité dans le but de diffuser les connaissances requises pour soutenir la reproduction d'initiatives novatrices et prometteuses pouvant transformer ce secteur. L'accent a été mis sur les eaux usées dans la foulée de la récente réglementation fédérale qui a imposé l'amélioration du rendement des systèmes de traitement et de la qualité des effluents parmi les priorités nationales.

Une série de quatre articles sur les eaux usées, publiée en juin et juillet 2017, fournit un cadre pour aider les municipalités à élaborer des projets novateurs et durables de systèmes de traitement des eaux usées. Les articles sont basés sur les leçons tirées d'une douzaine d'études et de projets de traitement des eaux usées réussis qui ont été financés par le FMV. Des webinaires ont été créés pour faire la promotion de ces articles et établir un lien avec

la série d'ateliers en ligne organisée en février et mars 2017. Ces webinaires ont été conçus pour aider les municipalités à en apprendre davantage sur la façon de respecter la réglementation provinciale et fédérale sur la gestion des eaux usées, à découvrir des stratégies et des solutions efficaces de mise en œuvre de projets de traitement des eaux usées dans les municipalités, et à connaître les leçons tirées et les pratiques exemplaires relatives à de tels projets, au Québec et ailleurs au Canada.

Les connaissances relatives au FMV continuent d'être mobilisées au moyen de la Base de données des projets approuvés, un outil en ligne assurant aux municipalités et au grand public l'accès aux renseignements sur les initiatives financées par le FMV au cours des 16 dernières années (projets pilotes, études de faisabilité, plans d'action et projets d'immobilisations). Elle fournit des renseignements très utiles au chapitre de la portée des projets (p. ex., aperçu, données financières, calendriers), des personnes-ressources et des leçons tirées (résumées dans les rapports finaux soumis au FMV par les municipalités).

### Ressources de partage des connaissances

- [Pratiques exemplaires pour établir l'envergure d'un projet d'amélioration du traitement des eaux usées](#) (ressource accessible depuis juin 2017; 229 pages vues uniques)
- [Leçons tirées de la planification et de la conception d'un projet d'amélioration d'une usine de traitement des eaux usées](#) (ressource accessible depuis juin 2017; 117 pages vues uniques)
- [Conseils pour la phase de construction d'un projet d'amélioration d'une usine de traitement des eaux usées](#) (ressource accessible depuis juillet 2017; 99 pages vues uniques)
- [Liste de vérification pour réussir l'amélioration d'une usine de traitement des eaux usées](#) (ressource accessible depuis juin 2017; 36 pages vues uniques)

### Webinaires

- [Optimiser votre usine de traitement des eaux usées](#) (le 25 mai 2017; 67 participants; 549 pages vues uniques)
- [Pratiques exemplaires en gestion des eaux usées](#) (le 16 novembre 2017; 42 participants; 364 pages vues uniques)

## Domaine prioritaire : gestion des actifs

Cette année, le renforcement des capacités du FMV dans le domaine de la gestion des actifs a porté sur le soutien à l'apprentissage entre pairs à l'égard de deux cohortes de municipalités participant au Programme de leadership en gestion des actifs (PLGA) de la FCM. Une cohorte anglophone de douze municipalités et une cohorte francophone de cinq municipalités ont achevé des projets d'élaboration ou d'actualisation de leurs stratégies de gestion des actifs, ou encore de conception de cadres de politiques et de gouvernance bien intégrés à leurs objectifs et à leurs stratégies de développement durable respectifs. De plus, le FMV a offert deux ateliers de sensibilisation à la gestion des actifs et à ses liens avec le développement durable qui ont réuni environ 100 participants. Ces ateliers se sont déroulés dans le cadre du congrès 2017 du Réseau canadien des gestionnaires d'actifs (CNAM) et de la Conférence sur les collectivités durables 2018 de la FCM.

Le FMV a aussi élaboré deux nouvelles ressources qui permettent de communiquer les leçons tirées du PLGA et qui aideront les municipalités, d'une part, à penser à long terme au moment de prendre des décisions en matière d'infrastructures et de services et, d'autre part, à mieux intégrer les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. La première ressource est un guide pour les professionnels du secteur municipal sur la façon d'élaborer une politique, une stratégie et un cadre de gouvernance en gestion des actifs, et la deuxième, un guide d'appoint plus court sur la gestion des actifs, destiné aux élus et aux cadres supérieurs.

### Ressources de partage des connaissances

- [Bâtir des collectivités durables et résilientes grâce à la gestion des actifs](#)  
(ressource accessible depuis février 2018; 677 pages vues uniques et 717 téléchargements du PDF)
- [Comment élaborer une politique, une stratégie et un cadre de gestion des actifs](#)  
(ressource accessible depuis avril 2018)

### Domaine prioritaire : réhabilitation de sites contaminés

Dans l'ensemble, le FMV a réuni environ 200 personnes dans des activités visant à accroître la capacité municipale de réhabilitation de sites contaminés. Durant l'année, le FCM a surtout concentré ses efforts de renforcement des capacités dans le domaine de la réhabilitation de sites contaminés sur le soutien de l'apprentissage entre pairs parmi les 31 municipalités membres du programme de Leadership en réhabilitation de sites contaminés (LRSC). Les cohortes anglophone et francophone ont pu participer à trois activités d'apprentissage en ligne et à une rencontre en personne chacune. Le FMV a aussi offert un atelier organisé par un organisme externe (le Canadian Brownfields Network). Les ressources suivantes sur les sites contaminés ont aussi été élaborées, mobilisées et affichées sur le site Web de la FCM.

### Ressources de partage des connaissances

- [Guide – Établir des partenariats afin d'appuyer le réaménagement des sites contaminés](#)  
(ressource accessible depuis novembre 2017; 503 téléchargements uniques du PDF)
- [Guide – Administrer un processus d'appel d'offres efficace pour les initiatives concernant les sites contaminés](#) (ressource accessible depuis novembre 2017; 99 téléchargements uniques du PDF)
- [Guide – Évaluer, améliorer et célébrer : guide pour améliorer vos programmes visant les sites contaminés](#)  
(ressource accessible depuis novembre 2017; 170 téléchargements uniques du PDF)

### Domaine prioritaire : changements climatiques

Cette année, dans le cadre du programme Partenaires dans la protection du climat (PPC), le FMV a continué d'offrir plusieurs activités et a élaboré une nouvelle ressource, la Plateforme PPC, pour appuyer les municipalités engagées dans l'action climat au moyen d'un outil de réseautage en ligne. La plateforme est réservée aux membres du programme PPC de la FCM et d'ICLEI Canada, et elle a atteint plus de 1 500 utilisateurs dans le cadre de 2 780 séances au cours de l'exercice. Les autres activités de la FCM liées aux changements climatiques sont maintenant menées dans le cadre du programme Municipalités pour l'innovation climatique, y compris des webinaires et des ateliers, et des ressources de partage des connaissances sont également offertes. Les études de cas liées à l'étape 5 du programme PPC, le Rapport national sur les mesures ainsi que les vidéos et brochures du programme PPC sont aussi financés par le FMV, mais ces éléments étaient en production au cours de l'exercice et ils ne sont pas encore en ligne, de sorte que les données d'analyse ne sont pas encore disponibles.

### Prix des collectivités durables 2018 de la FCM – Études de cas

En 2017-2018, la FCM a élaboré des études de cas, des guides et des vidéos pour présenter les lauréats de ses Prix des collectivités durables 2018, qui sont énumérés ci-dessous, par catégorie (\* indique des initiatives soutenues par l'entremise du FMV).



### Gestion des actifs

Village de Salmo (C.-B.)

[Un village de la Colombie-Britannique tire largement profit de la gestion des actifs](#)

(410 pages vues uniques de l'étude de cas)

### Sites contaminés

Ville de Port Coquitlam (C.-B.)

[Un plan de remise en état animé par l'esprit communautaire redonne vie à un site contaminé de Port Coquitlam](#)

(239 pages vues uniques de l'étude de cas)

### Changements climatiques

Région de Durham (Ont.)

[La Région de Durham fait face aux changements climatiques grâce à une démarche originale](#)

(342 pages vues uniques de l'étude de cas)

### Énergie

Ville de Yellowknife (T. N.-O.)

[Le passage à la biomasse réduit les coûts et les émissions de GES à Yellowknife](#)

(227 pages vues uniques de l'étude de cas)

### Conception de quartiers\*

Ville de Guelph (Ont.)

[Guelph planifie une collectivité novatrice offrant un style de vie carboneutre unique](#)

(315 pages vues uniques de l'étude de cas)

### Transports (colauréat)

Ville de Kingston (Ont.)

[Kingston amène plus de jeunes à prendre le transport collectif](#)

(466 pages vues uniques de l'étude de cas)

### Transports (colauréat)

Ville de Montréal (Qc)

[Des projets locaux de rues partagées favorisent le transport actif à Montréal](#)

(472 pages vues uniques de l'étude de cas)

### Matières résiduelles

District régional de Kitimat-Stikine (C.-B.)

[Une gestion des déchets soutenue par la collectivité stimule l'économie de Terrace \(C.-B.\)](#)

(223 pages vues uniques de l'étude de cas)

### Eau

Ville de Okotoks (Alb.)

[Okotoks prouve que la gestion naturelle des eaux pluviales fonctionne](#)

(244 pages vues uniques de l'étude de cas)

Définitions employées par Google Analytics :

1. *Utilisateurs* : le nombre d'utilisateurs ayant interagi avec votre site Web pendant la plage de dates indiquée. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, les utilisateurs peuvent être segmentés et comparés, p. ex., utilisateurs d'ordinateur c. utilisateurs de dispositifs mobiles.
2. *Séances* : une séance désigne la période de temps pendant laquelle un utilisateur interagit activement avec votre site Web (en fonction des pages vues, des téléchargements de fichiers PDF, du début ou de la fin de vidéos, etc.). Les séances sont comptabilisées en fonction du nombre total de séances pendant la plage de dates indiquée.
3. *Pages vues* : les « pages vues » désignent le nombre total de pages vues pendant la plage de dates indiquée. La vue répétée d'une page Web unique par le même utilisateur fait augmenter ce nombre.
4. *Pages vues uniques* : le nombre de pages vues uniques regroupe les vues multiples de pages Web uniques au cours d'une seule séance. Ainsi, qu'une page Web ait été vue une ou plusieurs fois pendant une séance, le nombre de pages vues uniques sera consigné comme « 1 ».

## **Annexe H : États financiers vérifiés**

Les états financiers de 2017-2018 préparés par Deloitte sont présentés ci-dessous en version bilingue.

Financial Statements of the  
États financiers de la

**FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES -  
GREEN MUNICIPAL FUND**

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS -  
FONDS MUNICIPAL VERT**

Year ended March 31, 2018  
Exercice clos le 31 mars 2018

**Federation of Canadian  
Municipalities –  
Green Municipal Fund**  
March 31, 2018

**Fédération canadienne  
des municipalités –  
Fonds municipal vert**  
31 mars 2018

Table of contents

Table des matières

Independent Auditor's Report	1-2	Rapport de l'auditeur indépendant
Statement of financial position	3	État de la situation financière
Statement of operations	4	État des résultats
Statement of changes in fund balance	5	État de l'évolution du solde du fonds
Statement of cash flows	6	État des flux de trésorerie
Notes to the financial statements	7-18	Notes complémentaires

## Independent Auditor's Report

To the National Board of Directors and Members of the Federation of Canadian Municipalities

### Report on the Financial Statements

We have audited the accompanying financial statements of the Federation of Canadian Municipalities - Green Municipal Fund, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2018, and the statements of operations, changes in fund balance and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

### Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

### Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

## Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil national d'administration et aux membres de la Fédération canadienne des municipalités

### Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fédération canadienne des municipalités - Fonds municipal vert, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution du solde du fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Federation of Canadian Municipalities - Green Municipal Fund as at March 31, 2018, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

## Report on Other Legal and Regulatory Requirements

As required by the Ontario *Corporations Act*, we report that, in our opinion, Canadian accounting standards for not-for-profit organizations have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

## Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération canadienne des municipalités - Fonds municipal vert au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires

Conformément à la *Loi sur les personnes morales* de l'Ontario, nous déclarons que, selon nous, les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

*Deloitte* LLP/S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Chartered Professional Accountants  
Licensed Public Accountants

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

June 3, 2018

3 juin 2018

# Federation of Canadian Municipalities

Statement of financial position -  
Green Municipal Fund  
as at March 31, 2018


# Fédération canadienne des municipalités

État de la situation financière -  
Fonds municipal vert  
au 31 mars 2018


	2018	2017	
	\$	\$	
<b>Assets</b>			<b>Actif</b>
Current assets			À court terme
Cash	4,166,800	1,921,700	Encaisse
Short-term investments (Note 3)	51,090,700	68,616,100	Placements à court terme (note 3)
Interest receivable	4,433,500	4,082,500	Intérêts à recevoir
Other receivables (Note 1)	125,261,700	57,300	Autres débiteurs (note 1)
Current portion of loans receivable (Note 5)	26,398,800	25,052,500	Tranche à court terme des prêts à recevoir (note 5)
Interfund receivable (Note 4)	-	121,800	Débiteurs interfonds (note 4)
Prepaid expenses	14,700	78,200	Frais payés d'avance
	<b>211,366,200</b>	<b>99,930,100</b>	
Long-term investments (Note 3)	286,378,000	274,345,100	Placements à long terme (note 3)
Loans receivable (Note 5)	263,850,600	260,649,900	Prêts à recevoir (note 5)
Tangible capital and intangible assets (Note 6)	489,900	466,500	Immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 6)
	<b>762,084,700</b>	<b>635,391,600</b>	
<b>Liabilities</b>			<b>Passif</b>
Current liabilities			À court terme
Accounts payable and accrued liabilities	912,700	699,900	Créditeurs et charges à payer
Interfund payable (Note 4)	3,700	-	Créditeurs interfonds (note 4)
Grants payable (Note 7)	37,510,200	37,822,900	Subventions à payer (note 7)
	<b>38,426,600</b>	<b>38,522,800</b>	
<b>Fund balance</b>			<b>Solde du fonds</b>
Invested in tangible capital and intangible assets	489,900	466,500	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels
Reserve for non-performing loans (Note 8)	20,548,900	14,018,600	Réserve pour prêts délinquants (note 8)
Externally restricted (Note 9)	702,619,300	582,383,700	Affecté d'origine externe (note 9)
	<b>723,658,100</b>	<b>596,868,800</b>	
Commitments (Note 10)	<b>762,084,700</b>	<b>635,391,600</b>	Engagements (note 10)

On behalf of the Board

Au nom du Conseil



Jenny Gerbasi  
President - Présidente



Bill Karsten  
First Vice-President - Premier Vice-Président

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.  
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Federation of Canadian Municipalities

Statement of operations -  
Green Municipal Fund  
year ended March 31, 2018

# Fédération canadienne des municipalités

État des résultats -  
Fonds municipal vert  
de l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018	2017	
	\$	\$	
<b>Revenues</b>			<b>Revenus</b>
Investments	10,604,500	10,768,800	Placements
Interest on loans	7,211,100	6,810,100	Intérêts sur les prêts
Additional contribution (Note 1)	125,000,000	-	Apport additionnel (note 1)
Other revenue	8,200	41,300	Autres revenus
	<b>142,823,800</b>	<b>17,620,200</b>	
<b>Operating expenses</b>			<b>Dépenses de fonctionnement</b>
Personnel costs	4,360,900	4,805,700	Frais de personnel
Other operating expenses	3,214,000	2,763,200	Autres dépenses de fonctionnement
Amortization of tangible capital and intangible assets	111,000	192,200	Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels
Occupancy costs	291,400	612,400	Frais d'occupation
	<b>7,977,300</b>	<b>8,373,500</b>	
Excess of revenue over expenses before grants	134,846,500	9,246,700	Excédent des revenus sur les dépenses avant les subventions
Grants (Note 7)	8,057,200	11,912,200	Subventions (note 7)
<b>Excess (deficiency) of revenue over expenses</b>	<b>126,789,300</b>	<b>(2,665,500)</b>	<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses</b>

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.  
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# Federation of Canadian Municipalities

Statement of changes in fund balance -

Green Municipal Fund  
year ended March 31, 2018

# Fédération canadienne des municipalités

État de l'évolution du solde du fonds -

Fonds municipal vert  
de l'exercice clos le 31 mars 2018

	Invested in tangible capital and intangible assets	Reserve for non- performing loans	Externally restricted	Total		
	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Réserve pour prêts délinquants	Affecté d'origine externe	2018	2017	
	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Balance, beginning of year</b>	<b>466,500</b>	<b>14,018,600</b>	<b>582,383,700</b>	<b>596,868,800</b>	599,534,300	<b>Solde au début</b>
Excess (deficiency) of revenue over expenses	-	-	<b>126,789,300</b>	<b>126,789,300</b>	(2,665,500)	Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses
Amortization of tangible capital and intangible assets	<b>(111,000)</b>	-	<b>111,000</b>	-	-	Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels
Net purchase of tangible capital and intangible assets	<b>134,400</b>	-	<b>(134,400)</b>	-	-	Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et actifs incorporels
Transfer to Reserve for non-performing loans (Note 8)	-	<b>6,530,300</b>	<b>(6,530,300)</b>	-	-	Transfert à la Réserve pour prêts délinquants (note 8)
<b>Balance, end of year</b>	<b>489,900</b>	<b>20,548,900</b>	<b>702,619,300</b>	<b>723,658,100</b>	596,868,800	<b>Solde à la fin</b>

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.  
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Federation of Canadian Municipalities

Statement of cash flows -  
Green Municipal Fund  
year ended March 31, 2018

# Fédération canadienne des municipalités

État des flux de trésorerie -  
Fonds municipal vert  
de l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018	2017	
	\$	\$	
<b>Operating activities</b>			<b>Activités de fonctionnement</b>
Excess (deficiency) of revenue over expenses	126,789,300	(2,665,500)	Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses
Amortization of premium/ discount on investments	249,400	(429,600)	Amortissement des primes/ escomptes sur les placements
(Gain) loss on sale of investments	(207,300)	137,400	(Gain) perte à la cession de placements
Amortization of tangible capital and intangible assets	111,000	192,200	Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels
Changes in non-cash operating working capital items	(125,466,300)	4,658,200	Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement
	<b>1,476,100</b>	<b>1,892,700</b>	
<b>Investing activities</b>			<b>Activités d'investissement</b>
Purchase of investments	(166,841,000)	(279,062,000)	Acquisition de placements
Sale of investments	172,291,400	291,999,800	Cession de placements
Net increase in loans receivable	(4,547,000)	(20,862,800)	Augmentation nette des prêts à recevoir
Purchase of tangible capital and intangible assets	(134,400)	(80,900)	Acquisitions d'immobilisations corporelles
	<b>769,000</b>	<b>(8,005,900)</b>	Solde du fonds
Net increase (decrease) in cash	2,245,100	(6,113,200)	Augmentation (diminution) nette de l'encaisse
Cash, beginning of year	1,921,700	8,034,900	Encaisse au début
<b>Cash, end of year</b>	<b>4,166,800</b>	<b>1,921,700</b>	<b>Encaisse à la fin</b>

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.  
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund

Notes to the financial statements  
March 31, 2018

# Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert

Notes complémentaires  
31 mars 2018

---

## 1. Purpose of the organization

On March 18, 1937, the Federation of Canadian Mayors and Municipalities (FCMM) was created from the merger of the 36-year old Union of Canadian Municipalities and the Dominion Conference of Mayors, formed two years earlier. On February 2, 1967, the FCMM was incorporated by letters patent under Part II of the *Canada Corporations Act*. At that time, charitable status was sought and obtained from Canada Revenue Agency. Supplementary letters patent changed the name of the organization to Federation of Canadian Municipalities (FCM) on August 9, 1976. August 6, 2014, FCM continued its incorporation to the *Canada Not-for-Profit Corporations Act*.

As at January 1, 2017, FCM's charitable status was annulled by the Canada Revenue Agency. As a result, starting January 1, 2017, FCM is now a not-for-profit organization and is still exempt from income taxes. Additionally, the Green Municipal Fund (GMF) had its charitable status reinstated April 1, 2017, and continues to be deemed a trust for tax purposes.

FCM is the national voice of municipal governments. FCM is dedicated to improving the quality of life in all communities by promoting strong, effective and accountable municipal government. FCM membership includes Canada's largest cities, the major provincial and territorial municipal associations, and rural and urban communities.

## 1. Nature des opérations et mission

La Fédération canadienne des maires et des municipalités (FCMM) a été créée le 18 mars 1937 à la suite de la fusion de l'Union canadienne des municipalités, datant de 36 ans, et de la Conférence des maires du dominion, créée deux ans auparavant. Le 2 février 1967, la FCMM a été incorporée par lettres patentes en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. À ce moment-là, la FCMM a demandé et obtenu le statut d'organisme de charité de l'Agence du revenu du Canada. Le 9 août 1976, des lettres patentes supplémentaires ont été obtenues afin de changer le nom de l'organisme pour la Fédération canadienne des municipalités (FCM). À compter du 6 août 2014, la FCM a poursuivi son incorporation à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le statut d'organisme de bienfaisance de la FCM a été annulé par l'Agence du revenu du Canada. En conséquence, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la FCM est maintenant un organisme à but non lucratif et continue d'être exonérée de l'impôt sur le revenu. De plus, le statut d'organisme de bienfaisance du Fonds municipal vert (FMV) a été rétabli le 1<sup>er</sup> avril 2017 et continue d'être réputé être une fiducie pour fins de taxes.

La FCM est le porte-parole national des gouvernements municipaux. La FCM consacre ses efforts à l'amélioration de la vie dans toutes les communautés et encourage un gouvernement municipal fort, efficace et responsable. La FCM se compose de représentants des plus grandes villes du Canada, des associations municipales provinciales et territoriales, et des communautés rurales et urbaines.

# Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund

Notes to the financial statements  
March 31, 2018

# Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert

Notes complémentaires  
31 mars 2018

---

## 1. Purpose of the organization (continued)

In April 2000, FCM received from the government of Canada \$100,000,000 to set up the Green Municipal Investment Fund (GMIF) and \$25,000,000 for the Green Municipal Enabling Fund (GMEF). Both funds were established to stimulate investment in innovative municipal projects and practices to improve the environmental performance of Canadian municipalities. In April 2002, FCM received an additional \$100,000,000 for the GMIF and \$25,000,000 for the GMEF. As of March 31, 2005, the GMIF and GMEF have been merged into one fund called GMF. In July 2005, FCM received another \$300,000,000. In March 2018, FCM entered into a new agreement with the government of Canada, to received an additional \$125,000,000. These funds were received in April 2018.

## 2. Significant accounting policies

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

### *Basis of presentation*

GMF follows the restricted fund method of accounting for contributions for not-for-profit organizations.

These financial statements report the activities of the GMF only. They do not report on other funds of the FCM.

### *Fund accounting*

In accordance with the principles of fund accounting, FCM maintains its accounting records to ensure that limitations and restrictions placed on the use of available resources are observed. Under this method, resources are classified for accounting and reporting purposes into funds that are in accordance with specific activities or objectives. These financial statements report the GMF only.

## 1. Nature des opérations et mission (suite)

La FCM a reçu 100 000 000 \$ du gouvernement du Canada en avril 2000 pour l'établissement du Fonds d'investissement municipal vert (FIMV) et 25 000 000 \$ pour l'établissement du Fonds d'habilitation municipal vert (FHMV). Ces fonds ont été créés afin de stimuler l'investissement dans des projets et des pratiques municipaux novateurs dans le but d'améliorer l'efficacité environnementale des municipalités canadiennes. La FCM a reçu en avril 2002 des montants supplémentaires de 100 000 000 \$ pour le FIMV et 25 000 000 \$ pour le FHMV. Le 31 mars 2005, le FIMV et le FHMV ont été fusionnés pour former le FMV. La FCM a reçu un montant supplémentaire de 300 000 000 \$ en juillet 2005. En mars 2018, la FCM a conclu un nouvel accord avec le gouvernement du Canada pour recevoir un montant supplémentaire de 125 000 000 \$ pour le FMV. Ces fonds ont été reçus en avril 2018.

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Mode de présentation*

Le FMV comptabilise les contributions selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés s'appliquant aux organismes sans but lucratif.

Ces états financiers présentent les activités du FMV seulement. Ils ne rendent pas compte des autres fonds de la FCM.

### *Comptabilité par fonds*

Conformément aux usages de la comptabilité par fonds, la FCM tient ses registres comptables afin d'assurer que les limites et les restrictions qui s'appliquent aux ressources disponibles soient respectées. Selon cette méthode, toutes les ressources sont présentées dans des fonds distincts selon l'activité ou les objectifs poursuivis. Ces états financiers présentent le FMV seulement.

# Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund

Notes to the financial statements  
March 31, 2018

# Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert

Notes complémentaires  
31 mars 2018

## 2. Significant accounting policies (continued)

### Green Municipal Fund

GMF supports through grants and loans the implementation of innovative environmental projects undertaken by Canadian municipalities and other public and private sector partners.

#### *Financial instruments*

Financial instruments are recorded at fair value on initial recognition. Equity instruments that are quoted in an active market are subsequently measured at fair value. All other financial instruments are subsequently recorded at cost or amortized cost, unless management has elected to carry the instruments at fair value. GMF has not elected to carry any such financial instruments at fair value.

Transaction costs incurred on the acquisition of financial instruments measured subsequently at fair value are expensed as incurred. All other financial instruments are adjusted by transaction costs incurred on acquisition and financing costs, which are amortized using the straight-line method.

Financial assets are assessed for impairment on an annual basis at the end of the fiscal year if there are indicators of impairment. If there is an indicator of impairment, FCM determines if there is a significant adverse change in the expected amount or timing of future cash flows from the financial asset. If there is a significant adverse change in the expected cash flows, the carrying value of the financial asset is reduced to the highest of the present value of the expected cash flows, the amount that could be realized from selling the financial asset or the amount FCM expects to realize by exercising its right to any collateral. If events and circumstances reverse in a future period, an impairment loss will be reversed to the extent of the improvement, not exceeding the initial impairment change.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Fonds municipal vert

Le FMV permet la réalisation de projets environnementaux innovateurs par le biais de subventions et prêts aux municipalités canadiennes ou de leurs partenaires publics ou privés.

#### *Instruments financiers*

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. Le FMV n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, qui sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, la FCM détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, la somme pouvant être obtenue de la vente de l'actif, et la somme qu'elle prévoit d'obtenir si elle exerce son droit à l'égard d'une garantie financière. Ultérieurement, en cas de renversement des faits ou des circonstances, la FCM comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, qui n'excède pas la charge de dépréciation initiale.

**Federation of Canadian  
Municipalities –  
Green Municipal Fund**  
Notes to the financial statements  
March 31, 2018

**Fédération canadienne  
des municipalités –  
Fonds municipal vert**  
Notes complémentaires  
31 mars 2018

**2. Significant accounting policies (continued)**

*Revenue recognition*

Receipts are recognized as revenue in the GMF when received or receivable.

Interest revenue is recognized in the particular fund to which it applies on an accrual basis.

*Loans receivable*

Loans are determined to be impaired when payments are contractually past due or where FCM's management is of the opinion that the loan should be regarded as impaired. An exception may be made where management determines that the loan is well secured and the collection efforts are reasonably expected to result in either repayment of the loan or its restoration according to the terms of the contract.

Actual write-offs, net of recoveries, are expensed and then applied against the internally restricted reserve for non-performing loans. The reserve for non-performing loans is described in Note 8.

*Tangible capital and intangible assets*

Tangible capital and intangible assets are recorded at cost. Repairs and maintenance costs are charged to expense. Betterments which extend the estimated life of an asset are capitalized. When a capital asset no longer contributes to the FCM's ability to provide services, its carrying amount is written down to its residual value.

Tangible capital and intangible assets are amortized on a straight-line basis using the following annual rates and terms:

Tangible capital assets:

Furniture and equipment	5 years
Leasehold improvements	period of lease
Computer hardware	3 to 5 years

Intangible assets:

Computer software	3 to 5 years
Customer relations management	10 years

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

*Constatation des revenus*

Les rentrées de trésorerie sont constatées comme revenus dans le FMV lorsque reçues ou à recevoir.

Les revenus d'intérêts sont constatés dans le fonds auquel ils se rapportent selon la comptabilité d'exercice.

*Prêts à recevoir*

Un prêt est jugé douteux lorsque, selon l'accord contractuel, les paiements sont en retard ou lorsque la direction de la FCM est d'avis que le prêt devrait être considéré douteux. Une exception peut être faite lorsque la direction détermine que le prêt est bien garanti et qu'on peut raisonnablement prévoir que les efforts de recouvrement permettront le remboursement du prêt ou sa restauration selon les termes contractuels.

Les radiations de l'exercice, nettes des recouvrements, sont passées en charges et ensuite appliquées à la réserve affectée d'origine interne pour prêts délinquants. La réserve pour prêts délinquants est décrite à la note 8.

*Immobilisations corporelles et actifs incorporels*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au prix coûtant. Les coûts de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée estimative d'un bien sont capitalisées. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus aux activités de la FCM, sa valeur comptable nette est amortie à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire aux taux et durées annuels suivants :

Immobilisations corporelles :

Mobilier et équipement	5 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel informatique	3 à 5 ans

Actifs incorporels :

Logiciels	3 à 5 ans
Gestion des relations-clients	10 ans

# Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund

Notes to the financial statements  
March 31, 2018

# Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert

Notes complémentaires  
31 mars 2018

---

## 2. Significant accounting policies (continued)

### *Grants*

Grants are recognized as an expense in the period in which the Board approval process has been completed.

### *Allocation of expenses*

FCM allocates the administrative overhead costs between its strategic programs and projects based on the proportion of actual salaries and benefits incurred. Administrative overhead is primarily composed of building, information technology, human resources, finance, payroll and other common administrative expenses.

### *Use of estimates*

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the year. Actual results could differ from these estimates. These estimates are reviewed annually and, as adjustments become necessary, they are recognized in the financial statements in the period they become known.

Significant areas requiring the use of management's estimates include the collectible amounts of receivables and loans receivable, the amount of accounts payable and accrued liabilities and the useful lives of capital assets.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### *Subventions*

Les subventions sont constatées comme dépense dans l'exercice au cours duquel le processus d'approbation a été complété par le Conseil.

### *Ventilation des dépenses*

Les coûts indirects de la FCM sont ventilés au sein de ses programmes et de ses projets stratégiques en fonction de la proportion des salaires et avantages sociaux engagés sur ces programmes et projets. Les coûts indirects se composent principalement des dépenses reliées à l'immeuble, des services de technologie de l'information, des ressources humaines, des finances, de la paye et d'autres services administratifs communs.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les éléments importants nécessitant l'utilisation d'estimations par la direction incluent les montants recouvrables des débiteurs et prêts à recevoir, le montant des créditeurs et des charges à payer et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

**Federation of Canadian  
Municipalities –  
Green Municipal Fund**  
Notes to the financial statements  
March 31, 2018

**Fédération canadienne  
des municipalités –  
Fonds municipal vert**  
Notes complémentaires  
31 mars 2018

**3. Investments**

Short-term investments:

	<b>2018</b>		<b>2017</b>
	\$		\$
Short-term bonds	<b>51,090,700</b>	68,616,100	Obligations à court terme

Long-term investments:

	<b>2018</b>		<b>2017</b>
	\$		\$
Supranational bonds	<b>1,997,100</b>	998,500	Obligations supranationales
Federal bonds	<b>6,720,200</b>	5,481,100	Obligations fédérales
Provincial bonds	<b>78,417,400</b>	56,291,600	Obligations provinciales
Corporate bonds	<b>184,493,000</b>	201,678,600	Obligations de société
Municipal bonds	<b>14,750,300</b>	9,895,300	Obligations municipales
	<b>286,378,000</b>	274,345,100	

GMF's fixed income bonds have interest rates ranging from 0.0% to 9.0% and maturity dates ranging from April 5, 2018, to December 31, 2018.

Les obligations à revenu fixe du FMV ont des taux d'intérêt qui varient entre 0,0 % et 9,0 % avec des dates d'échéance qui vont du 5 avril 2018 au 31 décembre 2018.

**4. Interfund receivable and payable**

These balances are without defined terms of repayment and are non-interest-bearing.

**4. Soldes interfonds à recevoir/à payer**

Ces soldes sont sans modalités de remboursement et sans intérêt.



**Federation of Canadian  
Municipalities –  
Green Municipal Fund**

Notes to the financial statements  
March 31, 2018

**Fédération canadienne  
des municipalités –  
Fonds municipal vert**

Notes complémentaires  
31 mars 2018

5. Loans receivable	2018	2017	
	\$	\$	
Municipalities and municipal corporations	265,944,300	260,569,700	Municipalités et sociétés municipales
Corporations	24,305,100	25,132,700	Sociétés
	<b>290,249,400</b>	<b>285,702,400</b>	
Less: current portion	26,398,800	25,052,500	Moins : tranche à court terme
	<b>263,850,600</b>	<b>260,649,900</b>	

*Maturities and interest rates*

*Maturités et taux d'intérêt*

	1 to 5 years	Rate	Greater than 5 years	Rate	
	1 à 5 ans	Taux	Plus de 5 ans	Taux	
	\$	%	\$	%	
Municipalities and municipal corporations	13,699,300	0.30% to/ à 2.77%	252,245,000	0.94% to/ à 4.35%	Municipalités et sociétés municipales
Corporations	4,685,400	3.85% to/ à 6.50%	19,619,700	1.85% to/ à 6.95%	Sociétés
	<b>18,384,700</b>		<b>271,864,700</b>		

Loan repayments expected over the next five years based on the same terms and conditions are as follows:

Les remboursements en capital prévus au cours des cinq prochains exercices selon les mêmes termes et conditions sont les suivants :

\$

2019	26,398,900
2020	24,448,400
2021	20,799,300
2022	20,796,700
2023	21,889,200
	<b>114,332,500</b>

**Federation of Canadian  
Municipalities –  
Green Municipal Fund**

Notes to the financial statements  
March 31, 2018

**Fédération canadienne  
des municipalités –  
Fonds municipal vert**

Notes complémentaires  
31 mars 2018

**6. Tangible capital and intangible assets**

**6. Immobilisations corporelles et actifs incorporels**

	2018	2017			
Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value		
Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette		
\$	\$	\$	\$		
<b>Tangible capital assets:</b>			<b>Immobilisations corporelles :</b>		
Furniture and equipment	516,000	499,600	16,400	7,800	Mobilier et équipement
Leasehold improvements	924,600	686,100	238,500	333,600	Améliorations locatives
Computer hardware	87,300	74,300	13,000	22,100	Matériel informatique
<b>Intangible assets:</b>					<b>Actifs incorporels :</b>
Computer software	316,400	154,700	161,700	103,000	Logiciels
Customer relations management	199,000	138,700	60,300	-	Gestion des relations-clients
	<b>2,043,300</b>	<b>1,553,400</b>	<b>489,900</b>	<b>466,500</b>	

GMF's cost and accumulated amortization at March 31, 2017, amounted to \$1,909,000 and \$1,442,500, respectively.

Le coût et l'amortissement cumulé du FMV au 31 mars 2017 s'élevaient respectivement à 1 909 000 \$ et 1 442 500 \$.

**7. Grants payable**

**7. Subventions à payer**

	2018	2017	
	\$	\$	
Balance, beginning of year	37,822,900	32,990,100	Solde au début
Approvals	8,057,200	11,912,200	Approbations
Disbursements	(8,369,900)	(7,079,400)	Décaissements
Balance, end of year	<b>37,510,200</b>	<b>37,822,900</b>	Solde à la fin

Management cannot reasonably estimate the amounts that will be disbursed in future years, as such the total balance is reported as current.

La direction ne peut déterminer raisonnablement le montant qui sera décaissé au cours du prochain exercice; ainsi, le solde total est présenté à court terme.

# Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund

Notes to the financial statements  
March 31, 2018

# Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert

Notes complémentaires  
31 mars 2018

---

## 8. Reserve for non-performing loans

GMF, under the terms of the funding agreement, transfers to this reserve annually an amount equivalent a minimum of five per cent of its annual investment revenue for the purpose of managing risk from potentially non-performing loans.

## 9. Externally restricted fund balance

GMF's objectives when managing capital are to continue to comply with the external capital requirements specified in the agreement with the government of Canada. Capital consists of fund balance. The funds held are only available for the operations of the GMF.

GMF shall maintain the nominal value of the fund assets of at least \$625,000,000 excluding the value of the reserve for non-performing loans and the reserve for guarantees. As of March 31, 2018, this balance was equal to \$709,149,600 (2017 - \$582,850,200).

There have been no changes to the GMF's capital requirements and its overall strategy to capital remains unchanged from the prior year.

## 10. Commitments

### *GMF loans*

As at March 31, 2018, GMF had loans approved by the Board but undisbursed for a total amount of \$160,222,300 (2017 - \$187,281,800).

## 8. Réserve pour prêts délinquants

En vertu de l'accord de financement, le FMV verse annuellement à cette réserve un montant équivalant à un minimum de cinq pour cent de ses revenus annuels de placement afin de pourvoir aux prêts qui pourraient devenir délinquants.

## 9. Solde du fonds affecté d'origine externe

L'objectif du FMV quant à la gestion de son capital est de continuer à se soumettre aux exigences en matière de capital d'origine externe spécifiées dans l'entente avec le gouvernement du Canada. Le capital du FMV se compose du solde de fonds. Les fonds tenus ne sont disponibles que pour les opérations du FMV.

Le FMV maintiendra la valeur nominale de ses actifs à au moins 625 000 000 \$, excluant la valeur de la réserve pour prêts délinquants et de la provision pour garanties. Au 31 mars 2018, ce solde était égal à 709 149 600 \$ (582 850 200 \$ en 2017).

Il n'y a pas eu de changement aux exigences en matière de capital du FMV et sa stratégie générale relative à son capital n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

## 10. Engagements

### *Prêts du FMV*

Au 31 mars 2018, le FMV avait des prêts approuvés par le Conseil mais non encore déboursés pour un montant total de 160 222 300 \$ (187 281 800 \$ en 2017).

# Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund

Notes to the financial statements  
March 31, 2018

# Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert

Notes complémentaires  
31 mars 2018

## 10. Commitments (continued)

### Leases

GMF is committed under operating leases for the office space over the next four years as follows:

	Office space	Office equipment	Total	
	Locaux pour bureaux	Matériel de bureau		
	\$	\$	\$	
2019	275,727	1,450	277,177	2019
2020	279,867	1,450	281,317	2020
2021	140,642	1,450	142,092	2021
2022	-	845	845	2022
	696,236	5,195	701,431	

### Services

In connection with its operations, GMF regularly enters into agreements for the purchase of services. Certain of these agreements extend beyond the end of the 2018 fiscal year. In the opinion of management, these agreements are in the normal course of GMF's operations, are not abnormal in amount or nature and do not include a high degree of speculative risk. The total commitment at March 31, 2018, is \$ 79,400 (2017 - \$147,600).

## 11. Retirement benefits

FCM matches employee RRSP contributions up to 5% of their salary. Total employer contributions for the year were \$189,500 (2017 - \$216,300). The contributions are recorded in personnel expenses.

## 10. Engagements (suite)

### Contrats de location-exploitation

Le FMV s'est engagé en vertu de contrats de location-exploitation pour des locaux pour bureaux pour les quatre prochains exercices de la façon suivante :

### Services

Dans l'exercice de ses activités, le FMV conclut périodiquement des accords pour l'achat de services. Certains de ces accords s'étendent au-delà de la fin de l'exercice 2018. De l'avis de la direction, ces accords s'inscrivent dans le cours normal des activités du FMV, leur montant et leur nature ne sortent pas de la normale et ils ne posent pas un risque spéculatif élevé. L'engagement total au 31 mars 2018 est de 79 400 \$ (147 600 \$ en 2017).

## 11. Avantages de retraite

La FCM effectue des contributions aux REER des employés égales aux contributions de ceux-ci jusqu'à un maximum de 5 % du total du salaire annuel. Le total des contributions de l'employeur pour l'exercice s'élève à 189 500 \$ (216 300 \$ en 2017). Ces contributions sont comptabilisées en frais de personnel.

**Federation of Canadian  
Municipalities –  
Green Municipal Fund**  
Notes to the financial statements  
March 31, 2018

**Fédération canadienne  
des municipalités –  
Fonds municipal vert**  
Notes complémentaires  
31 mars 2018

**12. Allocation of expenses**

These expenses were allocated as follows:

	2018			2017		
	General Fund	Green Municipal Fund	Total	General Fund	Green Municipal Fund	Total
	Fonds général	Fonds municipal vert		Fonds général	Fonds municipal vert	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Administrative expenses	6,851,000	1,436,200	8,287,200	5,319,100	1,255,200	6,574,300
	83%	17%	100%	81%	19%	100%

**12. Ventilation des dépenses**

Les dépenses ont été ventilées ainsi :

**13. Financial risks**

*Currency risk*

GMF believes that it is not exposed to significant foreign currency and liquidity risks arising from its financial instruments.

*Interest rate risk*

GMF is exposed to interest rate risk with respect to its interest-bearing investments, as disclosed in Note 3.

*Credit risk*

Credit risk refers to the risk that a counterparty may default on its contractual obligations resulting in a financial loss. GMF is exposed to credit risk with respect to the loans receivable and other receivables. GMF assesses, on a continuous basis, loans receivable and other receivables and provides for any amounts that are not collectible in the allowance for doubtful accounts. At year-end, there were no amounts allowed for in receivables.

**13. Instruments financiers**

*Risque de change*

Le FMV estime ne pas courir de risque de change ou de liquidité important relativement à ses instruments financiers.

*Risque de taux d'intérêt*

Le FMV est exposé à un risque de taux d'intérêt relativement à ses placements porteurs d'intérêt, comme il est indiqué à la note 3.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière. Le FMV s'expose à un risque de crédit sur ses prêts à recevoir et autres débiteurs. Le FMV évalue continuellement ses prêts à recevoir et autres débiteurs et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. À la fin de l'exercice, les débiteurs ne comportaient aucune provision pour créances douteuses.

# Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund

Notes to the financial statements  
March 31, 2018

# Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert

Notes complémentaires  
31 mars 2018

---

## 13. Financial risks (continued)

### *Fair value*

GMF's financial instruments consist of investments, receivables and accounts payable and accrued liabilities.

The fair value of accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities approximates their carrying value due to the short-term nature of these items.

Investments are recorded at amortized cost which mitigates the risk of fair value volatility.

## 13. Instruments financiers (suite)

### *Juste valeur*

Les instruments financiers du FMV sont composés de placements, de débiteurs et de créditeurs et charges à payer.

La juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de la valeur comptable compte tenu du caractère à court terme de ces éléments.

Les placements sont enregistrés au coût amorti ce qui atténue le risque de volatilité de la juste valeur.